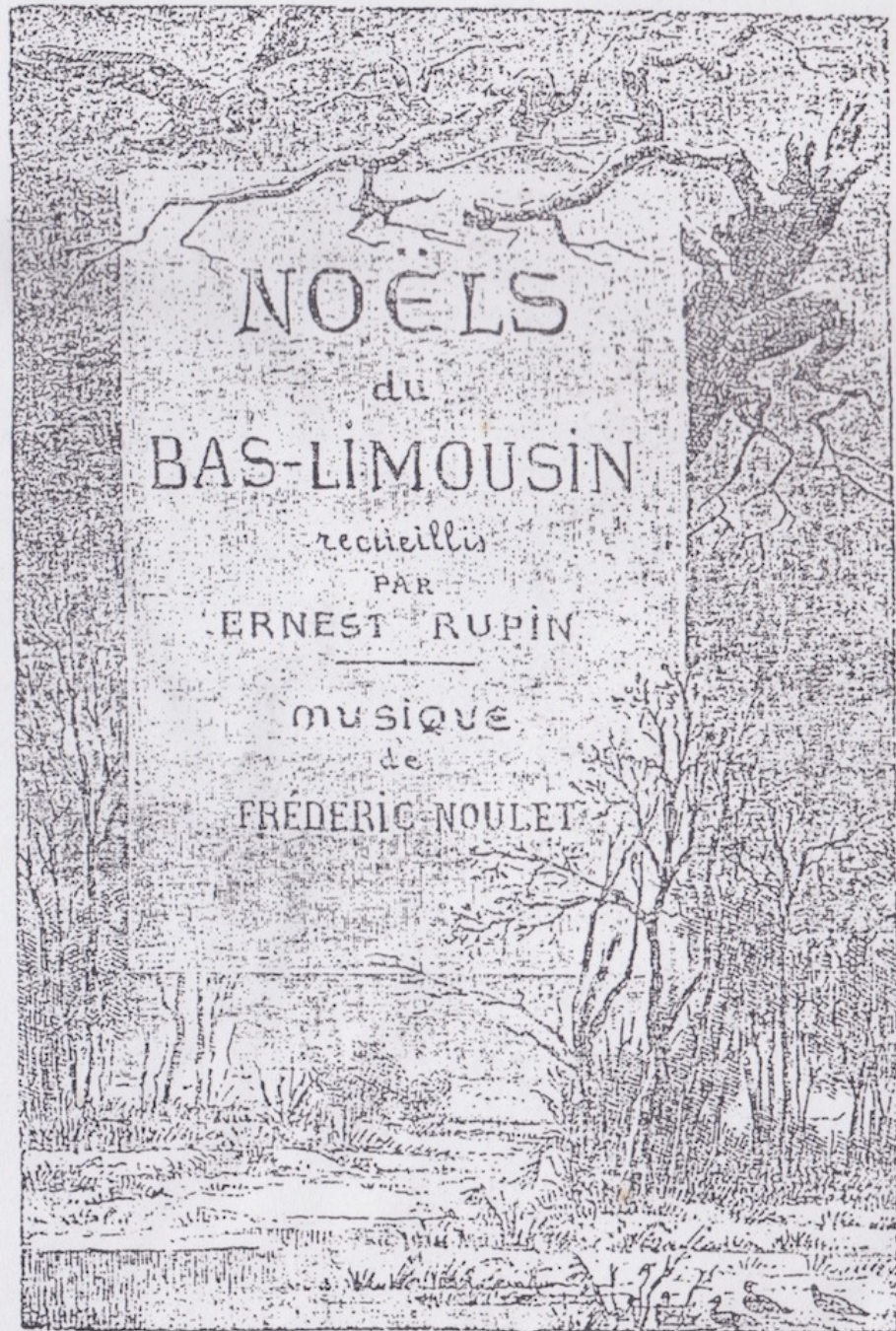


NÉCROLOGIE

La Société a eu à regretter la perte, en 1897, de MM. Gustave ROQUE, ancien banquier ; Ernest VICANT, ancien maire de Brive ; TANDEAU DE MARSAC, notaire, à Paris ; CHEYNIER, ancien inspecteur du service des Postes et Télégraphes, à Sainte-Féréole. Tous étaient des sociétaires de la première heure ; MM. Tandeau de Marsac et Cheyrier étaient renommés, l'un pour sa bibliothèque limousine, l'autre pour sa collection de livres et de curiosités artistiques et archéologiques.

Nous prions les familles d'agréer l'expression des vifs regrets de la Société.



NOËLS

DU BAS-LIMOUSIN

Les NoëlS sont des cantiques, pastorales ou idylles composés en l'honneur de la nativité du Messie. Développés en un langage d'une simplicité toute rustique, en rapport avec celui des bergers qui sont censés en être les auteurs, ils offrent tous les sentiments d'une foi vive et naïve. Il y avait au moyen âge des NoëlS latins et des NoëlS en langue vulgaire.

Plusieurs auteurs se basant sur une phrase de l'abbé Lebœuf, souvent citée mais toujours mal interprétée, ont avancé que ces cantiques populaires ont, de tout temps, emprunté leur mélodie aux airs profanes, en vogue, auxquels on a substitué tout simplement de pieuses paroles. Cette assertion n'est point exacte; il suffit, pour le prouver, de citer les propres paroles de cet historien qui écrivait au xviii^e siècle :

« Les chants de Noël (les anciens), supposé qu'ils ressemblent par leur mouvement à ceux que l'on connaît depuis deux ou trois cents ans, n'étaient pas dans le genre du chant grégorien appelé plainchant, mais dans le genre que nous appelons aujourd'hui musique ou airs de vaudeville » (1).

(1) Félix Clément, *L'Eglise et l'Opéra*, dans les *Annal. archéol.*, XI, 263.

Lebrœuf suppose donc que les Noël's qui se chantaient de son temps sont restés purs de toute altération quant à la musique ; il reconnaît seulement que leur facture est différente de celle du chant grégorien et qu'elle se rapporte au genre appelé musique ou airs de vaudeville ; mais il ne dit pas que les airs des cantiques populaires, au moyen âge, ont appartenu primitivement à des chansons profanes auxquelles on substituait de pieuses paroles.

Il est clair que, comme toutes les formes littéraires, celles de ces petits poèmes ont eu, avec le temps, leur évolution. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que, primitivement, les Noël's, après s'être psalmodiés sur une espèce de plain-chant, se rajeunirent en se mettant sur des airs nouveaux mais qui leur étaient propres, probablement vers le temps où le peuple cessa d'entendre le latin. Ce n'est qu'au xvii^e siècle que l'abus signalé a commencé à s'introduire et qu'on a composé des Noël's sur des airs déjà connus, tels que : *Au jardin de mon père, un oranger y a ; — O levez-vous belle endormie*, etc. (1).

Dans la suite, on n'a fait qu'enrichir sur cette déplorable habitude et la plupart de ces airs religieux, qui se chantaient encore parmi le peuple et dans les églises, n'étaient, au dire de Piganiol de La Force, que des gavottes et des menuets d'un ballet composé, par Eustache Ducaurroy, pour le divertissement de Charles IX (2).

(1) Alexis Socard, *Noël's et cantiques imprimés à Troyes*.

(2) Vapereau, *Diction. des littérateurs*, p. 1489.

Le mot *Noël*, employé d'une façon générique, désigne soit la fête de la Nativité elle-même, soit les chants composés pour cette occasion. Dans la première acception, il se dit en langue limousine *Nadal*, *Nadau* ; dans la seconde : *Nadalet* ou *Nadalou*.

Ces diverses dénominations se trouvent employées dans les plus anciens monuments de notre langue, mais les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du mot Noël. Le plus grand nombre, Ménage entr'autres, en ses *Origines*, en trouvent la dérivation dans le vocable latin *natalem*, qui se traduit *natal*, *jour natal*. En effet, dans le Rituel romain, ce mot s'est appliqué à plusieurs fêtes. Ainsi, on a dit *natale calicis* en parlant du jour de la Cène ; *natale cathedræ Sancti-Petri*, pour la fête de la Chaire de saint Pierre ; *natalis templi basilicæ*, pour désigner le jour anniversaire de sa dédicace (1).

En effet, d'après les plus récentes autorités (2), le terme latin *natalem* serait devenu, en vieux français, *nael*, puis *noel*, qu'on aurait écrit dans la suite *noël*, pour indiquer que les lettres *o* et *e* ne forment point diphthongue.

Dans certains dialectes méridionaux, tel que le provençal, le mot *noël* se dit *novel* ; ce serait alors, ainsi que l'affirme Borel, une contraction du mot *nouvel*, signifiant *nouveau*, *jour nouveau*.

Quelles que puissent être l'origine et la signification du mot, Noël est une des fêtes les plus impor-

(1) *Dictionnaire de Trévoux*, verbo NOËL.

(2) Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Diction. général de la langue française*.

tantes que l'Église chrétienne ait inscrite dans son calendrier. Aussi pendant une grande partie du moyen âge, et dans plusieurs nations de l'Europe, on data du jour où elle est célébrée le commencement de l'année, tandis qu'ailleurs on regardait comme le premier jour de l'an celui où tombe la fête de Pâques (1).

Le joyeux avènement du Christ fut pour le monde entier un fait si considérable que le mot *Noël* devint chez plusieurs peuples une expression d'allégresse suprême, non seulement à la fin de l'Avent, mais encore dans maintes circonstances. En effet, c'est par ce mot que la France saluait autrefois la naissance de ses princes, le sacre de ses rois ou leur entrée solennelle dans les villes ; il était synonyme de *bienvenue*.

Martial Paris raconte ainsi l'entrée du roi Char-

(1) C'est Denis-le-Petit, en Italie, qui, en 525, établit l'ère chrétienne et la fit partir de la naissance de Jésus-Christ. Mais ce ne fut qu'au VIII^e siècle, sous Charlemagne, qu'on adopta en France cette manière de compter. En Limousin, le premier janvier n'a pas toujours marqué le commencement de l'année. Sous les Mérovingiens, le calendrier s'ouvrait le 1^{er} mars ; puis ce fut à la Noël, le 25 décembre et plus tard à Pâques. Pierre Pauc, chancelier de l'officialité de Limoges, fixa, par un édit, l'ouverture de l'année au 25 mars, date de la fête de l'Annonciation. Mais, en 1560, Charles IX ordonna qu'à l'avenir l'année s'ouvrirait le premier janvier. Le Parlement s'opposa pendant six ans à cet édit qui ne fut mis à exécution que le premier janvier 1567. Quelques années après, en 1582, le pape Grégoire XIII introduisit le nouveau calendrier, qui porte encore aujourd'hui le nom de ce pontife et qui fixa le commencement de l'année au premier janvier. Ce calendrier, ainsi réformé, ne fut pas admis tout de suite par les pays protestants de l'Europe : l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et le Danemark ne l'adoptèrent qu'en 1700 ; l'Angleterre en 1752 et la Suède en 1753. La Russie est le seul pays chrétien qui ne l'ait point accepté, car son calendrier est en retard de douze jours sur le nôtre, de sorte que le premier janvier chez les Russes correspond chez nous au 13 du même mois.

les VII dans la ville de Paris reconquise sur les Anglais :

Les ungs aux fenestres estoient
A veoir ledit feu Roy passer
Puis les enfans s'agenoilloient
En criant Noel sans cesser (1).

Quand Louis XI, revenant de Bayonne, traversa la ville de Brive le 23 juillet 1463, il fut reçu aux cris de *Noël, Noël*, par les consuls et les enfants qui se précipitèrent à sa rencontre, les derniers revêtus de robes blanches et la tête couronnée de fleurs (2).

Cependant, par *Noël*, on entend communément un cantique fait en l'honneur de cette Nativité.

Si la naissance du Christ dans une étable et l'adoration des Mages et des pasteurs n'étaient pas un article de foi pour les chrétiens, ce serait assurément la plus sublime et la plus attendrissante des légendes. Il y a, dit Simon Boubée, quelque chose de plus touchant que l'Homme-Dieu daignant se mêler à l'humanité, c'est un Dieu enfant qui veut bien s'offrir à ses caresses. Aussi les fêtes de Noël ont-elles donné lieu à une quantité de pratiques qu'il

(1) Martial Paris, *Les Vigilles de la mort du roi Charles septiesme, à neuf pseumes et neuf leçons*. Paris, Robert Bouchier, in-fol.

(2) « Premieyrament los menestries et las trompetas, plusieurs efonts en grant nombre vestits sobre las raubas de chamisas blanchas, cubertas de flors et chapels de flors en lor testas, portans chacun dels dichs efonts un penonceel en las armas de Fransa, arregats per lo chami als dos costats ; loquals etonts aneysi habilhats, encoutinent que lodit Sire fo entré, chanterent tots en auta vots : Noël Noël Vivo lo Rey ! et totas las campanas de ladita viala soneren. . . . ». Arch. de la ville de Brive, FF. 12.

serait assez curieux de recueillir et qui, depuis les premiers temps du christianisme, se sont maintenues en partie jusqu'à nos jours.

Une des coutumes les plus générales est de chanter, pendant la nuit de Noël, des cantiques en l'honneur du Christ enfant. Elle remonte à l'époque primitive de l'Eglise, car saint Jérôme (331-420) rapporte que les chrétiens de la Thébaïde solennisaient de cette manière la naissance du Sauveur, et saint Augustin (354-430) dit que, de son temps, on chantait, depuis l'Avent jusqu'à l'Épiphanie et spécialement la nuit de la Nativité, des cantiques composés par saint Ambroise (340-397) pour célébrer l'avènement du Messie. Cet usage ne tarda pas à se propager dans l'Occident, mais peu à peu les hymnes liturgiques firent place à des chants populaires et l'idiome vulgaire se substitua à l'idiome latin. Dès lors ces chants, généralement adaptés à des mélodies rustiques, purent d'autant mieux se graver dans la mémoire et se propager parmi le peuple. Ce souvenir des pasteurs de Bethléem, ces cantilènes religieuses conservèrent longtemps leur caractère agreste en Italie où, pour ce motif, on les désigna par le nom de *pastourelles*, c'est-à-dire cantiques des pasteurs.

Pendant le moyen âge, ces Noëls étaient communément chantés dans les églises par les fidèles, ou dans les cercles de famille qui veillaient pieusement pendant la nuit commémorative. On dit même qu'en Angleterre ces cantiques se faisaient entendre au milieu des danses et dans le cimetière des églises d'où le nom de *Christmas carols*, rondes champô-

tres de Noël. Détail caractéristique, sur lequel nous aurons occasion de revenir, on faisait souvent à ce moment là une distribution de gui (1).

Dans certaines régions il était d'usage, et cet usage n'a pas encore entièrement disparu, d'allumer, après l'avoir bénite, une énorme bûche qui brûlait toute la nuit dans le foyer et qui, appelée *bûche de Noël*, servit d'abord à prêter sa joyeuse chaleur à la famille pendant la pieuse veillée, et plus tard à donner un charme de plus à ces repas nocturnes que l'on désigne encore par le nom de *réveillons*.

Dans un grand nombre de nos villages du Limousin et dans l'arrondissement de Brive en particulier, on voit encore, la veille de la Nativité, des troupes d'enfants pauvres aller de porte en porte, dans les campagnes, dans les bourgs et dans les villes même, faire entendre quelques-uns de ces cantiques traditionnels qui sont presque toujours pour les jeunes chanteurs l'occasion d'une charitable largesse. Le bruit des sabots ferrés sur la terre durcie par le froid fait connaître l'arrivée de la petite bande qui s'annonce en chantant tout de suite quelques Noëls du pays.

Si on tarde trop à leur donner des étrennes, ils les réclament par le couplet suivant :

Vivo lou mestre,
E lo mestrescho
E l'aimablo coumpagnio.

(1) L. Saint-Martin, *La Guillonné, étude sur le Noël populaire*, p. 31.

Que Dieou vous faschio
Bouno festo,
Bouno festo de Nodal.
E renvoia-nous
La proufesto,
La proufesto, si vous plai (1).

Dans le cas où on ne répond pas favorablement aux souhaits des chanteurs, ceux-ci adressent aux récalcitrants quelque malice au gros sel, lèvent la séance et, sans se déconcerter, vont recommencer plus loin leur sérénade. Mais, avant de partir, ils entonnent le couplet suivant :

Que lou diable
Vous n'emportio,
Din la serbo
De tsa lou Pial,
E que lei vous hottio
De la testo,
De la testo
Drequeaux orpials (2).

Dans la région pyrénéenne, si les chanteurs ont obtenu ce qu'ils demandent, ils se retirent en remerciant :

Dé brabos gèns n'aouèn troubat ;
L'Aguilloné mous an baillat.

(1) Vive le maître et la maîtresse et l'aimable compagnie. Que Dieu vous fasse bonne fête, bonne fête de Noël. Et renvoyez-nous votre offrande, votre offrande, s'il vous plaît. — Nous donnons plus loin la musique de ce chant.

(2) Que le diable vous emporte, dans la mare de chez Pial, et qu'il vous y mette de la tête, de la tête jusqu'aux orteils. — La mare de chez Le Pial est située près de Brive, dans les dépendances du moulin, aujourd'hui détruit, du Bandar, rive gauche de la Corrèze, entre le faubourg Le Clère et le moulin de La Bouvie.

Mais, si on ne leur a rien donné, comme dans le Limousin leur indignation et leur colère se donnent libre cours :

Dé tristos gèns n'aouèn troubat :
L'Aguilloné mous an pas dat.
Lou diablé qu'ous tiré lous oucils
A cops dé courous dé careils.

Remarquons ce mot *aguilloné* (1), employé pour désigner les offrandes faites dans cette circonstance, et qui nous indique la lointaine origine de ces usages.

Ces usages, qui tendent aujourd'hui à disparaître, paraissent, en effet, fort anciens et sont visiblement un écho lointain des fêtes religieuses de nos ancêtres dans les forêts druidiques de la Gaule ; c'est une

(1) AGUILANNEUF. Vieux mot, qu'on criait autrefois le premier jour de janvier en signe de réjouissance. Ce mot vient d'une ancienne superstition des druides. Les prêtres allaient, au mois de décembre, qu'on appelait sacré, cueillir le gui du chêne en grande cérémonie.... et au premier jour de l'an on le distribuait au peuple, comme une chose sainte, après l'avoir béni et consacré, en criant : *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une nouvelle année..... En Bourgogne, à Dreux, et autres lieux, les enfants crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs étrennes. On donna depuis le nom d'*Aguilanneuf* à une quête qui se faisait le premier jour de l'an. Elle se faisait par les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Les Synodes ont aboli cette quête, à cause de la licence et du scandale, dont elle était accompagnée. *Diction. de Trévoux*.

Dans le Cher, et principalement à Vierzon, à l'approche du jour de Noël, on fabrique un gâteau de forme particulière auquel on donne le nom d'*Aguilan*, traduction bourguignonne du cri *Au gui l'an neuf*. Ce gâteau est distribué avec les autres étrennes. L. Saint-Martin, *loc. cit.*, p. 29.

En Limousin et en Périgord, même province ethnique et dialectale, *lou Guilhanéu* se chante, mais c'est le chant qui est employé la veille du 1^{er} janvier ; il est du reste différent des *Nadalets*. Son refrain est : *lou Guilhanéu li chau doumar*.

suite du cérémonial mystérieux de la cueillette du Gui. Au renouvellement de l'année, *l'an nouveau, l'an neuf*, disent les historiens, les Druides, vêtus de robes blanches, coupaient avec une serpe d'or le gui du chêne, qu'ils distribuaient au peuple comme un symbole d'abondance et de fécondité. Alors, les jeunes gaulois, réunis en troupes, se répandaient dans les campagnes et réclamaient *l'étrene du Gui*. Les femmes leur offraient les restes du repas ; les hommes, masqués de la façon la plus grotesque, se livraient à des danses et à des libations en l'honneur des quêteurs.

Peu à peu, la primitive religion gauloise disparut et l'Eglise catholique fit tourner à son profit les quêtes auxquelles avait donné naissance la cérémonie du Gui.

Divers documents mentionnent ces emprunts de la religion nouvelle au culte druidique. Les *Archives historiques de Saintonge et de l'Aunis*, tome VII, rapportent le passage suivant d'une transaction intervenue le 3 mai 1514, entre le prieur, le curé et la fabrique de Saint-Saturnin de Seschaux (Charente-Inférieure) et retenue par Meschinet, notaire royal à Saintes :

« Demeure à ladite fabricque, toutes les ausmones qui seront faictes et données à la *guillanneuf*, comme pain, lait, argent et autres ausmones ».

M. L. Saint-Martin, qui indique cette citation, nous fait encore connaître le document suivant qui date de la fin du xv^e siècle :

« Le dernier jour de décembre, le suppliant, avec les bacheliers de la paroisse de la Petite Boissière

(*bas Poitou*) et ung ménétrier, fu par les villaiges de ladite paroisse pour prendre et recevoir les ausmosnes des bonnes gens, qu'ilz ont accoustumé donner pour l'entretènement d'une lampe et de seize lamperons, ainsi que de costume est de faire de tout temps la vigille de l'an neuf, et s'appellent les diz dons *aguillanneuf*; estoient les diz dons, rilles, et oreilles de pourceaux et autres pièces de char, vendues publicquement après vespres au plus offrant et derrenier encherisseur » (1).

L'Aguillanneuf n'a pas toujours été bien vu par l'Eglise. Les tournées entreprises par les jeunes gens à travers les villages engendraient souvent de regrettables désordres. Avec le produit des quêtes on organisait des festins qui dégénéraient quelquefois en débauches ; on se livrait à des danses des plus licencieuses, et le tout sous le couvert de la religion. Aussi plusieurs conciles durent-ils s'occuper de l'Aguillanneuf ; des évêques l'interdirent sous peine d'excommunication.

Charles Miron, évêque d'Angers, défendit les quêtes qui se faisaient en cette occasion, au synode de Château-Gontier, en 1595, et Henri Arnauld, également évêque d'Angers, prit la même mesure, en 1668, tout en prononçant les peines les plus sévères à l'égard des contrevenants (2).

Cette coutume d'aller quêter de maison en maison aux approches de la Noël, qui était autrefois, ainsi que nous l'avons dit dans une note, le premier

(1) L. Saint-Martin, *La Guillonné, étude sur le Noël populaire*, p. 14 et 15. Auch. Capin impr., s. d. (vers 1892).

(2) L. Saint-Martin, *loc. cit.*, p. 15.

jour de l'année, se retrouve en Anjou, en Gascogne et dans d'autres provinces de l'ancienne France.

Déjà, au XIII^e siècle, on chantait :

Seignors, or entendez à nous,
De loïn sommes venus à vous
Pour querre Noël (1).

Et maintenant on chante encore en Beauce :

Honneur à la compagnie
De cette maison,
A l'entour de votre table
Nous vous saluons.
Nous sommes v'nus d'un pays étrange (*étranger*)
Dedans ces lieux,
C'est pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, les jeunes gens, avant de faire leur quête, entonnent quelques couplets, adressant d'abord leurs salutations à tous les habitants de la maison, sans oublier même les domestiques :

En entrant dans cette cour,
Par amour,
Nous saluons le Seigneur,
Par honneur,
Et sa noble demoiselle
Les petits enfants et tous,
Par amour,
Les valets et chambrières.

Mais avant d'aller plus loin, ils veulent s'assurer

(1) Ce texte paraît avoir été en partie rajéuni.

des bonnes dispositions à leur égard des hôtes du logis :

Si vous avez de nous donner,
Ne nous fait's pas attendre,
Jons du chemin à faire,
Le point du jour avance.
Donnez-nous vat des œufs ou de l'argent,
Et renvoyez-nous promptement.
Donnez-nous vat du cidre ou bien du vin,
Et renvoyez-nous au chemin.

Et les malicieux gars s'empressent d'ajouter :

Si vous n'ais rien à nous donner,
Donnez-nous la servante,
Le porteur du panier
Est tout prêt à la prendre ;
Il n'en a point, il en voudrait pourtant
A l'arrivée du doux printemps ! (1).

Mais comme il était difficile de déraciner une coutume plusieurs fois séculaire, l'Eglise résolut de la purifier. Elle se l'appropriâ, comme aux premiers siècles elle s'était approprié certaines traditions pour lesquelles les nouveaux fidèles avaient conservé un invisible attachement. D'une fête païenne elle fit à peu près une fête chrétienne.

Dans le Périgord, les curés substituèrent au chant banal une sorte de complainte sur la Passion. En voici les douze strophes :

Refrain { Appourte-nous l'etreno
Aou noum de Zceju-Christ.
Per un divendredi,
Per un divendredi.

(1) Bull. du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, t. 1 (1852-1853), p. 231 et 232.

La santo Vierzo pleuro,
O eycarta soun fi.

Vay per pays et coumbo
Sou djomay l'over vi.

Lou prumie que rencountro
Ey saint Zan, son cousi :

« Ditzo, saint Zan-Botisto,
Aouria-tu vi moun fi ? »

« Oh noun pas, santo Vierzo,
Desempe hier moti ».

« A la croi de Pilato
Y fau lou Zir l'o mis ».

« — T'en preze, Zan-Botisto
T'en preze meno my ! »

Lo pres per sa main blanco
E lo meno o soun fi.

De tant loun que lo vido,
D'ouint'ero, s'eyplami.

« T'en preze, Zan-Botisto
Tiro mo may d'oqui ».

Lo pren per so main blanco
Lo meno en paradis.

Cette complainte n'est-elle pas d'une naïveté vraiment touchante et ne croirait-on pas lire une page de la *Légende dorée* ? (1).

(1) Oscar Havard, dans la *Franco illustrée*, an. 1884, p. 94. Nous donnons cette version telle qu'elle a été reproduite dans la *Franco illustrée*, mais nous avons lieu de croire qu'elle renferme de nombreuses erreurs : *Divendredi* (vendredi) est un mot singulièrement fait qui, dans son étymologie, renferme deux fois le mot *dies* (jour). On a sans doute amalgamé le mot *divendies*, qui est de langue d'Oc et le mot *vendredi*, qui est de langue d'Oil. L'orthographe de ce morceau est étrange aussi. Les mots *croi* et *main*

Presque partout l'usage de ces quêtes aux approches du jour de Noël tend à disparaître et on doit se hâter d'en recueillir les derniers vestiges. M. L. Saint-Martin, dans l'ouvrage déjà cité, nous montre qu'il existait dans plusieurs nations de l'Europe :

« En Allemagne, aux approches de Noël (*Christbaum*), les jeunes gens de certains villages se réunissent pour aller, en chantant devant les maisons, réclamer leurs étrennes, principalement des objets servant à la nourriture. Ils accompagnent leurs chants d'une pluie de lentilles lancées contre les vitres de la maison, ce qui a fait donner à cette coutume le nom de *Toselnacht* (nuit du bruit). Les offrandes reçues sont attachées à un arbre dressé sur la principale place du village. Le jour de Noël, tous les habitants se réunissent autour de cet arbre et chaque enfant reçoit sa part des objets appendus aux branches ».

En Angleterre, nous l'avons déjà dit, cette fête prend le nom de *Christmas*.

« En Espagne, c'est au son des castagnettes et du tambour de basque, en se livrant à des danses et en portant des cierges allumés, que, dans certains villages, les jeunes gens pauvres vont demander aux riches leurs étrennes. Les Espagnols appellent *Aguinaldos* les présents faits aux quêteurs de Noël, et la messe du 25 décembre se nomme *Messe d'aguinaldo*.

sont français et ne ressemblent en rien aux mots patois. Enfin, nous nous demandons ce que veut bien dire le vers : *Y fau lou Zir l'o mis* ?

» En Italie, les mêmes pratiques se retrouvent ; mais la danse et les flambeaux sont supprimés. Les castagnettes et le tambour de basque sont remplacés par la guitare, la mandoline, le chalumeau et la cornemuse des *Zampognari* des Abruzzes.

» Dans l'ancienne Grèce existait aussi la coutume de quêter à la veille des fêtes, sinon de Noël, du moins du renouvellement de l'année. Le chant des quêteurs était accompagné par les lyres et les flûtes ; à l'unisson des voix et par des coups de *crembales* ; souvent, la danse se mêlait au chant. Les étrennes reçues étaient apportées au temple, comme cela se pratiquait encore dernièrement dans quelques provinces de France ».

Nous nous sommes déjà servi de l'autorité de saint Jérôme et de saint Augustin pour prouver que dès le iv^e et le v^e siècle on commençait à composer des cantiques en l'honneur de la Nativité du Sauveur. Nous citerons encore saint Ephrem, l'auteur de quinze hymnes, en langue syriaque, sur la Nativité et l'Enfance de Notre-Seigneur. Jean, dit Bar Aphthonis, au vi^e siècle, a traité le même sujet et dans la même langue.

Mais il y a loin de ces hymnes ou cantiques aux Noëls proprement dits, et ce n'est que plus tard que ces derniers ont été consacrés par l'usage public. Les uns les font remonter au ix^e siècle, d'autres au xvi^e seulement. C'est trop les rajeunir ou trop les vieillir.

Lambert, prieur de Saint-Wast d'Arras, qui écrivait au xii^e siècle, nous apprend que de son temps on avait, en France, l'habitude de charmer la nuit

de Noël par de brillantes illuminations et le chant des cantiques :

*Lumine multiplici noctis solatia præstant
Moresque Gallorum carmina nocte tenant.*

De son côté, M. Capesfigues, dans un volume intitulé *les Cours d'amour*, fait remonter l'introduction des Noëls dans le Midi de la France aux comtes de race aragonaise (commencement du xii^e siècle), qui en auraient rapporté l'usage d'au-delà des Pyrénées (1).

La Bibliothèque nationale, département des manuscrits, possède un certain nombre de Noëls qui n'ont jamais été publiés et qui paraissent dater du xi^e ou du xii^e siècle. Ce sont, sans contredit, les plus anciens que l'on connaisse ; ils sont très difficiles à lire et à plus forte raison à traduire (2).

Guillaume de Villeneuve, trouvère de la fin du xiii^e siècle, cite des collections de Noëls dans un fabliau recueilli par Barbazan et Méon. La bibliothèque La Vallière possédait en ce genre un précieux manuscrit du xiv^e siècle. Le siècle suivant en a

(1) Paul Terris, *Essai histor. et littéraire sur les Noëls*, dans la *Revue du monde catholique*, XXXII, 557.

(2) M. Simon Boubée, dans le journal *le Gaulois*, n^o du 24 décembre 1895, donne le suivant, à titre de spécimen :

Noel en crêsche est nascut
Di diex infans, dien li steste
Asine et Vaque o frons o teste
Bergien, partous, mesme reyx
Affine ter in son lordouneyx
Per cavetam lors dulx Noel
Y fray bisogne as tel
Per songer o té Jesus
Salvar home de infern
Issoir burle de tabern
Intras somei diex ne pus !

laissé un plus grand nombre; mais les cantiques, prenant une autre forme, ont été mis en action, distribués par personnages et sont devenus de véritables *Mystères de la Nativité*.

Au xvi^e et surtout au xvii^e siècle, les Noël's se multiplient et forment des recueils considérables(1).

Les plus anciens Noël's imprimés que nous connaissons datent du commencement du xvi^e siècle. Ce sont ceux de Lucas Lemoigne, curé de Saint-Georges du Puy-la-Garde, en Poitou. Ils ont été édités à Paris en 1520, et sont composés avec une naïveté de style tellement forte que de nos jours bien des personnes, en les lisant, se voileraient la face en criant à l'obscénité.

Si la fête de Noël a donné lieu tout d'abord à d'innombrables poésies en toutes les langues et à des représentations publiques dans les églises, il faut ajouter que ces solennités ont souvent affecté un caractère bizarre, dégénérant parfois en bouffonnerie. Mais la foi naïve de ces temps reculés n'en recevait nulle atteinte. Nos candides aïeux n'avaient d'autre prétention que celle d'y voir des fêtes religieuses et ils se permettaient sans malice d'étranges familiarités avec le divin sujet qu'ils traitaient.

Un couplet de Noël, que nous a légué le moyen âge mais qui semble avoir été un peu rajeuni dans la suite, nous montre la *Joie des Bêtes à la nouvelle de la naissance du Saint Enfant*. Nous laissons à penser, dit F. Fertiault qui le donne (2),

ce que devaient faire les hommes puisque les bêtes étaient si joyeuses! Ce singulier Noël demandait, de la part de celui qui l'exécutait, une grande étude d'harmonie imitative, car il devait parodier successivement le chant clair du coq, le mugissement sourd du bœuf, le cri tremblotant de la chèvre, le braiment strident de l'âne et le beuglement rauque du veau :

Comme les Bestes autrefois
Parloient mieux latin que françois,
Le Coq, de loin voyant le fait,
S'écria : CHRISTUS NATUS EST ;
Le Bœuf, d'un air tout ébaubi,
Demande : UBI, UBI, UBI? (qui se prononçait *oubi*)
La Chèvre, se tordant le groin,
Respond que c'est à BETHLÈEM ;
Maistre Baudet, *curiosus*
De l'aller voir, dit : EAMUS ;
Et, droit sur ses pattes, le Veau
Beugle deux fois : VOLO, VOLO.

Jusqu'au xvi^e siècle, les Noël's faisaient partie intégrante de la liturgie et se chantaient dans les églises la nuit et le jour de la Nativité. Ils se popularisèrent en passant dans la langue vulgaire, mais en même temps ils perdirent de leur caractère solennel et ils tombèrent peu à peu dans le style profane.

Tant que les cœurs furent remplis de croyance, les Noël's s'en tinrent à leur sainte mission. Le Messie seul remplissait le cantique, et c'est à peine si l'on consacrait un couplet final pour demander à Dieu de venir en aide à ses humbles serviteurs. Mais peu à peu l'homme s'empara d'un plus grand nom-

(1) Desobry et Bachelet, *Diction.*, verbo NOËL.

(2) F. Fertiault, *Chants populaires, Noël's, etc.*

bre de couplets, et en laissa moins pour le Rédempteur ; la dévotion aux choses de la terre remplaça la dévotion aux choses du ciel, et alors les Noël's, tout en conservant leur forme primitive, devinrent des requêtes pour les besoins de l'homme, des allusions aux événements et aux personnages historiques (1).

Les premiers Noël's étaient relatifs à la Nativité du Sauveur, mais dans la suite on utilisa les airs gais qui avaient une certaine vogue pour composer des chansons dont le sujet était à demi profane ou n'offrait même rien de religieux.

Parmi les Noël's qui détournent ainsi le mot de son acception primitive, nous citerons le Noël *politique*, composé dans le but de louer un personnage distingué ; le Noël *badin*, qui traite d'un sujet vulgaire et s'adresse à un simple particulier, et les Noël's *bourguignons* qui remplirent l'office de gazette pendant tout le commencement du xvii^e siècle et qui durent leur succès au talent d'Aimé Piron et de Bernard de La Monnoye. Il n'y avait pas d'événements dans la cité de Dijon, pas de ridicules bourgeois, pas d'aventure qui ne leur servit d'aliment. Ils sont écrits, dit l'abbé d'Artigny, avec toute l'élégance et la délicatesse du patois bourguignon, et, sous un air négligé, renferment des beautés et des grâces inimitables.

Pour en donner une idée, nous allons citer quelques strophes de celui où Blaizote, fille de Dijon,

(1) F. Fertault, *loc. cit.*

prend la résolution de se donner à Dieu, et dit à son amant :

Duran tan d'année
Que tu m'è gouvannée,
Duran tan d'année,
Combé j'on fai le fô !
An caichenôte,
Que de pingôte !
Que d'aimorôte !
Ha c'an à trô,
J'on de quoi gemi note sô.

Au pié de lai creiche,
Pleuron, laivon no teiche,
Au pié de lai creiche,
Prions le saint anfan,
Le cœur sans fointe,
Parcé de pointe,
Lé deu main jointe,
Prions le tan,
Que de noir ai no rende blan.

J'ai queique retaille
Qu'ai fau que je l'y baille,
J'ai queique retaille
Prôpe ai l'ammaillôterai.
J'ai po sa meire
Queique jateire,
Queique braisseire,
Et po Jôzai
Ton bonô qui m'a demurai (1).

(1) Durant tant d'années — que tu m'as gouvernée, — durant tant d'années — combien nous avons fait les fous ! — En cachette, — que de baisers ! — que d'amourettes ! — Ah ! c'en est trop, — nous avons de quoi gémir notre saoul.

Au pied de la crèche, — pleurons, lavons nos péchés ; — au pied de la crèche — prions le saint Enfant, — le cœur sans feinte, —

Mentionnons aussi les *Noëls satiriques*.

Il y a loin de ces Noëls pieux et édifiants des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles à ceux que nous venons d'énumérer. On peut en juger encore par les quatre couplets que nous reproduisons et que cite Alexis Socard (1). Ils sont extraits d'un manuscrit portant pour titre : *Noëls anciens et nouveaux à l'usage du Père Onésime de Donchery, capucin*. L'auteur fait venir tour à tour les ordres religieux de France pour se prosterner devant l'Enfant-Dieu :

Nourris comme gens de Cocagne,
Chanoines, Curez et Prélats
Fourrez comme vrais chats d'Espagne
Y vinrent, mais à petits pas.

Un Célestin de bonne mine
Vint adorer cet Enfant-Dieu,
Mais ne voyant pas de cuisine
Il délogea sans dire adieu.

Un Cordelier prêt à tout faire
Entonna forces chants joyeux.
A ce bruit, l'âne vint à braire,
Ils s'accordèrent bien tous deux.

Pieds nus avec son camarade
Un Capucin vint de fort loin,
Le bœuf voyant sa grande barbe
La voulut brouter pour du foin.

Et ainsi de suite pendant trente-cinq couplets.

percé de pointes, — les deux mains jointes, — prions le tant, — que de noirs ils nous rendent blancs.

J'ai quelques retailles — qu'il faut que je lui baille, — j'ai quelques retailles — propres à l'emmailoter. — J'ai pour sa mère — quelques jarretières, — quelques brassières, — et pour Joseph — ton bonnet qui m'est resté. (*Diction. des proverbes français*, 2^e édition, p. 327. Paris, 1821.)

(1) Alexis Socard. *Noëls et cantiques imprimés à Troyes*, p. 53.

Nous avons à Brive un Noël composé dans ce genre d'esprit. Nous n'en connaissons que les vers suivants, qui sont relatifs à l'abbé Chiniac, un des vicaires de l'église Saint-Martin (1) :

L'abbé Chiniac, en entrant,
Fit une telle grimace,
Il fit peur à l'Enfant
Et saint Joseph le chasse.
Va t'en voir s'ils viennent, Jean,
Va t'en voir s'ils viennent.

Contrairement à l'affirmation de plusieurs auteurs, tels qu'Ampère et Champfleury, M. Joseph Daynard fait remarquer avec raison que les Noëls, comme tous les chants populaires en général, n'ont pas de patrie proprement dite ; ce ne sont pas des produits spéciaux aux provinces où ils étaient recueillis. Grâce au grand nombre de volumes publiés sur ce sujet, on a pu comparer entr'eux les chants recueillis dans les diverses provinces et alors on a été amené à cette conclusion : qu'il y a très peu de chants régionaux ; la plupart des chants populaires sont communs à toutes les provinces. Chacun d'eux n'a qu'une seule origine, seulement, dans ses pérégrinations, dans sa diffusion, il a subi des variantes, des changements dans la forme et quelquefois dans le fond (2).

(1) L'abbé Chiniac était chanoine de l'église Saint-Martin, à Brive, avant la Révolution. Plus tard, M. de Cosnac, curé de cette paroisse, le prit comme vicaire ; au mois de juillet 1803, il fut nommé curé de Saint-Solve.

(2) Joseph Daynard, *Vieux chants populaires recueillis en Quercy*, introd., p. VIII. Cahors, Girma, libr., 1889.

En faisant une analyse très détaillée d'un ouvrage de M. Alfred Jeanroy, intitulé : *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* (Paris, Hachette, 1889), M. Gaston Paris émet l'opinion que l'origine du genre de la poésie lyrique de l'ancienne France (chansons, pastourelles, ballets et les dérivés auxquels il a donné lieu) doit être recherchée dans la région qui comprend à peu près le Poitou et le Limousin, longtemps soumis aux mêmes dues et dont le second a été, comme on sait, le berceau même de la langue littéraire du Midi. Ce genre de poésie se propageant de là au Sud et au Nord, a été plus cultivé au Nord et a fini par en revenir pour renouveler au Midi la forme ancienne tombée en désuétude (1).

Le recueil de ces hymnes rustiques serait immense, car il n'y a pas de littérature en Europe qui ne puisse citer une quantité considérable de ces compositions naïves dues à des poètes populaires pour la plupart inconnus.

Ce petit enfant qui vient sauver le monde et qui naît dans une étable ; ce roi du ciel couché dans une crèche et dont les premiers adorateurs sont des bergers épars dans la campagne ; ces chants d'anges et ces clartés éthérées ; tout ce mystérieux prologue de la Rédemption n'est-il pas fait pour charmer, attendrir, entraîner l'imagination populaire ? (2).

Nous croyons qu'il n'existe aucun ancien recueil imprimé contenant des Noël en patois du Bas-

(1) *Journal des savants*, an. 1891, pp. 741 et 742, an. 1892, p. 426. Paris, 1891 et 1892.

(2) Emmanuel Sèveville, *Chants populaires du Bas-Quercy*.

Limousin et c'est à tort que le *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, par Bachelet et Dezobry, indique « des Noël limousins » édités à Tulle.

M. l'abbé Victor Pourville, curé de Queyssac, a bien publié récemment à Ussel (sans date) un *Recueil de cantiques en patois du Bas-Limousin*, mais ce recueil renferme en grande partie des poésies modernes. A la page 29, il donne sous sa signature un Noël « Un dzéonne pastre » répandu dans bien des localités et qui depuis longtemps figure dans un grand nombre de recueils imprimés, à l'exception toutefois de quelques couplets qui sont de lui.

Ces hymnes populaires ont subi de nombreuses modifications dialectales suivant l'endroit où elles ont été chantées. Non seulement elles ont dû s'adapter à nos deux dialectes principaux, ceux du Haut et du Bas-Limousin, mais encore aux sous-dialectes si nombreux dans notre département et qui présentent entr'eux des divergences notables. Le patois des environs d'Ussel et d'Eygurande se rapproche de celui de l'Auvergne et s'éloigne aussi un peu de celui de Tulle. Ce dernier, à son tour, est, sous bien des points de vue, différent de celui de Brive : les mêmes mots ne se prononcent point de la même manière. En outre, dans l'arrondissement de Brive, le patois diffère encore à mesure qu'on s'éloigne de cette localité et qu'on aborde les limites de la Haute-Vienne ou celle du Lot.

Le mot *chatte*, en patois, se prononcera, à Brive, *chato*, *chata*, et *cato*, *cata*, à Beaulieu.

La prononciation d'un même mot n'est plus la

même et varie à l'infini à quelques kilomètres de Brive. La voyelle finale qui termine certains mots prend souvent la consonnance de la lettre *o* quand ce mot est au singulier et celle de la lettre *a* quand ce mot est au pluriel. Ainsi on dira au singulier *lo femno*, la femme, *lo basto*, la comporte, et au pluriel *la femna*, les femmes, *la basta*, les comportes.

En adoptant, pour écrire le patois, les règles fort judicieuses établies par M. le chanoine Joseph Roux dans sa remarquable grammaire (1), ce serait peut-être ne point faire sentir toutes ces nuances, ou du moins obliger le lecteur à se livrer à une véritable étude. Il nous faudrait, de notre côté, lui indiquer les prononciations multiples d'un même mot, qui varient dans bien des localités ; cela nous entraînerait fort loin et nous ferait sortir de notre sujet.

Aussi, à moins de reproduire un Noël qui a déjà été imprimé ou qui nous a été communiqué, et auquel nous conservons alors l'orthographe qui lui a été donnée, nous avons tâché d'écrire le patois de la manière la plus analogue à la prononciation. Nous n'avons pas hésité à débarrasser la plupart des mots d'une infinité de lettres et surtout d'accents tout à fait inutiles. Ainsi l'E muet n'existant pas en patois, l'E non marqué d'un accent grave doit toujours se prononcer comme un É fermé ; il est donc inutile de l'accentuer.

(1) Joseph Roux, *Grammaire limousine*, Brive, 1895. Comme complément à cette œuvre capitale du sèlibre majoral, M. Raymond Laborde a publié un *Lexique limousin d'après les œuvres de Joseph Roux* (Brive, 1895), qui sera utilement consulté par tous ceux qui s'occupent de linguistique.

Il y a peu de monuments dans la littérature vulgaire plus intéressants que les Noëls. L'esprit du pays y est fortement empreint ; on y trouve des documents précieux sur les mœurs, les productions, les ustensiles, les personnages de certaines provinces et on y découvre le fidèle tableau de la condition matérielle des anciens habitants de nos campagnes.

Eux qui chantaient le Sauveur, que pouvaient-ils voir de plus beau, de plus divin à célébrer dans sa venue si ce n'est la délivrance de tant de maux qui pesaient sur eux : la cessation de la guerre, la diminution des impôts, l'assurance d'amples et de bonnes récoltes, d'un vin abondant et généreux qui, en réchauffant leurs sens, leur donnait les jouissances de la vie telles qu'ils les pouvaient comprendre.

Les Noëls limousins renchérisseient encore sur la légende chrétienne de la naissance de Jésus. Notre peuple a fait la Sainte-Famille pauvre, souffrante, mal abritée à l'excès, modelant ainsi sur le sort du paysan malheureux l'idée de l'infirmité où le Sauveur voulut naître. Ainsi les bergers le trouvent « dans la crèche d'une étable mal couverte », « tout nu comme un misérable ».

Marie et Joseph n'ont point de langes secs ; Madelon prête au Sauveur une *couette* bien qu'elle ne soit pas bien propre ; Tony apporte de l'huile ; saint Joseph allume du feu, il tient « *lou tsolet* » la petite lampe. Et cela n'a pour but que de vanter et de faire ressortir d'autant plus la puissance, l'amour du nouveau-né.

De l'ange qui vient leur annoncer la nouvelle de

la naissance de l'Enfant-Dieu, ils font un messenger habillé en gentil berger entouré d'une lueur éclatante.

Ils veulent aller les premiers voir l'Enfant. Rien ne les arrête : ni le froid, ni la neige, ni les ruisseaux, ni les passages difficiles. Ils ont pris leurs plus beaux habits ; jouent de la musette, de la cornemuse, du flageolet ; mangent, boivent et montrent leur contentement en se livrant aux joies et aux danses. Ils ont laissé leurs bêtes sans aucune garde et arrivent à la pointe du jour. Ils sont bien accueillis. Ils présentent « honneur et révérence », offrent leurs manteaux bien qu'ils ne soient pas des meilleurs et regrettent de ne pas faire davantage et de ne pouvoir donner des présents.

Il y a pourtant des bandes qui offrent au nouveau-né un agneau, un oiseau, un coq.

Le couplet suivant, donné par M. Cligny, emprunté à un Noël qui se chantait aux environs d'Ussel et qu'il ne nous a pas été possible de compléter, développe une idée assez singulière qui doit être empruntée à des compositions plus anciennes :

So mair'i Vierdzo puro,
Bèleü n'o pas de lai
Et per so nourriture.
N'in port'un plé gaudai (1).

Et tous l'implorent pour leurs péchés d'abord,
puis pour que la disette ne les fasse plus souffrir,
que les intempéries ne détruisent plus leurs récoltes

(1) Sa mère est vierge pure, — peut-être elle n'a pas de lait — et pour sa nourriture (celle de l'Enfant), — je lui en porte un plein godet.

et que l'on renvoie « tous les percepteurs tous farcis de leurs rôles ».

Souvent ces Noëls ont la forme d'un dialogue entre les anges et les bergers. Les interlocuteurs adoptent généralement la même langue, mais il arrive parfois que les anges, en leur qualité d'esprits supérieurs, se servent du français, tandis que les bergers répondent en langue vulgaire.

Si plusieurs de ces Noëls manquent souvent de finesse, d'idées et de délicatesses d'expressions, ils possèdent, au moins, un incontestable mérite de rusticité naïve. On doit regretter seulement de ne pouvoir indiquer l'époque précise où ils ont été faits et le nom de leurs auteurs. Leur caractère néanmoins ressort très nettement. Ce sont, en général, des chants de plaintes sur les maux de toutes sortes que souffrait le paysan et l'espérance que la venue du Fils de Dieu les fera disparaître ; et ce caractère même leur assigne une date postérieure à la véritable époque catholique où très certainement ils étaient conçus dans un autre esprit (1).

D'après Joseph d'Ortignes, la période la plus saillante de ces compositions s'étendrait de la première moitié du xvii^e siècle à la seconde moitié du xviii^e. C'est aussi la période des Noëls languedociens de Gondelin et des Noëls bourguignons de La Monnoie.

Les chants populaires peuvent s'envisager sous deux aspects différents. On peut les considérer au double point de vue du texte et de la mélodie.

(1) Ad. Michel, *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, t. III, p. 51, Moulins, 1847.

Le texte est sans doute intéressant à conserver. Il ne constitue cependant que la partie la plus discutable de ces échantillons de la muse populaire. Transmis par la tradition orale, sans jamais avoir été écrits, ces couplets, si variables de fond et de forme, ont naturellement subi l'influence des divers milieux qu'ils ont traversés. Chaque génération, obéissant à son insu aux modifications de la langue, en a rajouté les tours et les expressions ; chaque siècle les a remaniés et faits, pour ainsi dire, à son usage.

Ce n'est point toutefois que les lignes essentielles des airs populaires aient complètement disparu dans ces transformations successives. Certains détails de mœurs locales, les exigences surtout de la rime ont même laissé subsister çà et là quelques mots du vieil idiome. Mais en dehors de ces vestiges curieux à signaler, il est vraisemblable que dans un grand nombre de cas les textes qui se chantent aujourd'hui ne sont plus tout à fait ceux que chantaient nos pères des xvi^e et xvii^e siècles, pour ne pas remonter plus haut.

Il n'en est pas tout à fait de même pour la mélodie. Comme il est moins facile de changer une phrase musicale qu'une expression vieillie ou un tour poétique hors d'usage, la texture mélodique des chansons populaires s'est montrée plus réfractaire à ces modifications. On peut donc supposer que les airs recueillis dans nos villes et dans nos campagnes sont restés, à peu de chose près, ce qu'ils étaient autrefois (1).

(1) Emmanuel Soleville, *Chants populaires du Bas-Quercy*. Introd., p. II et III. Paris, 1889.

En effet, plusieurs airs de Noël paraissent être bien conservés ; on en trouve un certain nombre dans le ton de *la mineur ancien*, et quelques-uns appartiennent peut-être à des systèmes musicaux qui étaient usités il y a bien des siècles.

Il y a cependant des exceptions : souvent on rencontre deux airs différents pour un même Noël. D'autres fois la mélodie diffère par endroits. La mesure varie aussi : $3/4$ devient $6/8$ et $6/8$ se transforme en $2/4$. Les paroles de certains cantiques sont écrites sur de véritables airs de danse. Ainsi, parmi les Noël que nous donnons, ceux qui ont pour titre : *Un jeune pastre soumelhava* et *Questa nueg es nat lou Rei de la terra*, se chantent sur des airs de bourrée montagnarde. Ils n'en ont du reste que plus de couleur locale.

Notre regretté ami, Frédéric Noulet, s'était fait un plaisir de noter les Noël qu'il avait entendu chanter lors d'un voyage qu'il fit en Limousin ; il a ajouté à plusieurs d'entre eux un accompagnement pour le piano. Nous sommes heureux de pouvoir donner le travail d'un homme dont la compétence musicale était si connue et si bien appréciée.

M^{lle} Marguerite Genès a bien voulu se charger de réviser pour l'impression la musique laissée par notre ami à l'état de brouillon. Nous la remercions avec d'autant plus d'empressement que là ne s'est pas borné son rôle. Elle a rétabli, dans la limite du possible, bien des vers qu'on nous avait transmis d'une façon erronée ; elle nous a procuré quelques variantes des couplets que nous donnons et nous a

fourni la notation musicale de plusieurs Noël. Ses études approfondies de la langue limousine et ses connaissances en fait de musique nous ont aplani bien des difficultés ; c'est justice de dire combien son obligeant concours nous a été utile (1).

ERNEST RUPIN.



(1) Le cliché de la couverture de notre brochure était déjà fait quand nous avons réclamé les précieux conseils de M^{lle} M. Genès. Il aurait été plus exact de dire, en annonçant les Noël que nous publions : *Notation musicale par M. Frédéric Noutlet et M^{lle} Marguerite Genès.*

L'ANNONCIATION

I

La copie de ce Noël se trouvait dans les manuscrits de feu Oscar Lacombe, l'érudit archiviste de Tulle. M. Clément-Simon possède, selon toute probabilité, l'original, car son document porte des corrections de style. Il l'a publié dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, année 1896, pages 556 et 557, en le faisant suivre des réflexions suivantes :

« Je puis certifier l'ancienneté relative de ce Noël, attendu que j'en ai une copie manuscrite du xvii^e siècle. J'ai dit ailleurs que l'idiome bas-limousin n'a cessé d'être écrit depuis l'époque des troubadours. Ces textes sont en assez grand nombre pour chaque siècle, mais comme ils se rapportent, pour la plupart, à la vie civile et juridique, ils ne sauraient constituer une « littérature ». Ils permettent toutefois de suivre à travers le temps les modifications qui ont affecté la langue, spécialement dans la forme écrite. Plus on se rapproche de nous et plus cette dernière forme est corrompue. Le Noël dont nous transcrivons avec une rigoureuse fidélité la « graphie » nous montre comment on écrivait notre patois vers 1650. Le manuscrit émane d'un homme lettré qui s'est conformé à des règles, à un usage, bon ou mauvais. On y voit un mélange intéressant de l'orthographe primitive et de l'orthographe dégé-

née. Celle des xv^e et xvi^e siècles est représentée : 1^o par le *g* doux en place du *j* moderne, *rougo*, *viergo*, *noyas* (se prononçant *routzo*, *viertzo*, *noza*) ; 2^o par l'*o* sonnante ou dans certains cas, *bonheur*, *hontous*, *contas*, *nomma*, *contenta*, *contentomen* (*bounhur*, *hountous*, etc.). Ce sont là non des caprices de scribe ignorant, mais des traces de l'ancienne orthographe. Dans les siècles précédents on n'use pas encore du *j* pour adoucir *ga*, *go*, *gu*. *O* se prononçant *ou* est très fréquent, mais on ne songe pas encore à distinguer par une forme particulière ces cas assez malaisés à fixer par des règles. On écrit aux xv^e et xvi^e siècles, *lo libre*, *los homes* et on dit *lou libre*, *lous homes* ; *contentament* et on prononce *countentomen*. La prononciation à cette époque est connue d'une manière générale. Il serait trop long et hors de propos d'exposer ici ces notions. — L'orthographe récente, phonétique, se manifeste au contraire : 1^o par la notation en *o* de l'*a* bref ou sourd à la fin et dans le corps de certains mots : *Mario* pour *Maria*, *onet* pour *anet*, etc. ; 2^o par la suppression de certaines lettres qui ne se prononcent pas, mais sont utiles comme marque d'origine, *cronia* pour *croniar*, *nomma* pour *nommar*, *d'ocor* pour *d'ocord*, *lo mor* pour *lo mort* ; 3^o par l'emploi des accents et quelquefois de l'apostrophe. Ces formes et ces signes sont inconnus dans l'orthographe plus ancienne, sauf lorsque le scribe, s'oubliant un instant et se laissant guider par la prononciation commet « une faute ». Ce sont du reste ces fautes qui nous aident à retrouver la prononciation ancienne.

Felix culpa. Mais à l'époque de notre noel, il n'y a pas trace de ces formes barbares soi-disant phonétiques qui n'apparaissent qu'à la fin du xviii^e siècle : *tza*, *tse*, *tsi*, *tso*, *tsu*, *dza*, *dzé*, *dzi*, *dzo*, *dzu*, *a-i*, *a-ou*, *e-ou*, *i-ou*, *o-i*, *o-ou*, pour figurer la prononciation de *ch* (*ts*), de *g* doux (*dz*) devant les voyelles ou le son composé des diphtongues *ai*, *au*, *ei*, *eu*, *iu*, *oi*, *ou*. Ces remarques demanderaient à être développées ».

Noé (sic) sur l'Evangile selon saint Luc

Missus est angelus Gabriel.

Sur l'air des FOLIES D'ESPAGNE.

Mario onet del cial es vizitado,
Lou rendé vous s'es pres o Nozoret,
Oquey un angé qu'o fat l'embossado,
Oquey d'oti que nostre bonhur vet.

Missus est angelus
a des... Gabriel a deo
in civitatem Galilee
cui nomen Nazaret...
ad virginem... et no-
men virginis Maria.

Sur lour trotat nou troubès pas estrangé,
Un Diou en l'homé vay essé d'ocor,
Escoutat bien tous ce que lio dit l'angé
Per nous cronia pus l'ifer ny lo mor.

Mario de Diou de tout tems chouzido,
Pleno de gracio, que Diou vous odjut
Entré las fennas vous es beneyzido
O vous s'odresso dey cial lou solut.

Ave Maria, gratia
plena : dominus tecum,
benedicta tu in mulieribus

Per to discretomen que iou m'enoncé
Vous vendrès rougo, vous estounorés,
Mas ay mou ordré, chal que iou l'ononcé,
Vous vendrès grosso, vous enfontorés.

Concipies et paries.

De mous discours vous es touto troublado,
Vostre vizagé n'en poray hontoux,
Mas n'ogas pou, vous serés preservado,
Homé jomay n'ouero de par on vous.

Quia cum audisset,
turbata est... Ne timeas,
Maria.

De vostre fil un Diou sero lou payré,
 Vous gordorés vostro virginitat,
 Vous serés viergo omay serés so mayré (1)
 E el gordoro so divinitat.

*Spiritus sanctus super-
 venit in te...*

Oquel qu es causo que vostro cousino
 Se trobo encento en so sterilitat,
 Pot bé per lo mesmo vertu divino
 Vous gorda viergo en lo feconditat.

*Hic erit magnus et
 Filius altissimi voca-
 bitur...
 Quoniam non est
 impossibile.*

Ves oti lou sujet de mo vengudo,
 Contas qu ovés un messogié fidel,
 Nou manqués pas quand serés ojogudo
 De fa nomma l'efon Emanuel.

*Vocabis nomen ejus
 Emanuel.*

De tout oquo Mario sé contento,
 Soun consentomen signo lou trotat,
 Et dins l'umilitat d'uno sirvento,
 Desja mestresso, di qu eytal sio fat.

*Ecce ancilla do-
 mini, fiat mihi.*

Marie, aujourd'hui, reçoit une visite du ciel, — le
 rendez-vous est fixé à Nazareth, — c'est un ange qui a
 été le messenger, — c'est de là que vient notre bonheur.

Par le traité, ne le trouvez pas étrange, — un Dieu
 avec l'homme va être d'accord. — Ecoutez bien tout ce
 que dit l'ange, — pour ne plus craindre ni l'enfer, ni la
 mort.

(1) Le père capucin Martial, de Brive, traduit, d'une façon diffé-
 rente, la même idée, dans le *Parnasse séraphique*, p. 154. Lyon,
 1660 :

Nous vous le donnons à genoux
 Le beau nom de Vierge suprême,
 Ce nom si charmant et si doux
 Nous vous le donnons à genoux.
 Le beau nom de Vierge est à vous,
 Jusque dans l'enfantement même.
 Nous vous le donnons à genoux
 Le beau nom de Vierge suprême.

[Vous] qui de tous temps avait été choisie pour la mère
 de Dieu, — pleine de grâce, que Dieu vous protège. —
 Entre toutes les femmes vous êtes bénite. — C'est à vous
 que du ciel s'adresse le salut.

Aussi discrètement que je m'énonce, — vous rougirez,
 vous vous étonnerez, — mais j'en ai l'ordre, il faut que je
 l'annonce, — vous deviendrez enceinte, vous enfanterez.

De mon discours vous paraissez troublée, — votre
 visage en paraît tout honteux. — Mais n'ayez peur, vous
 serez préservée, — aucun homme jamais n'aura de rap-
 port avec vous.

De votre fils un Dieu sera le père, — vous garderez
 votre virginité, — vous serez vierge, cependant vous serez
 sa mère, — Et lui, conservera sa divinité.

Celui qui est cause que votre cousine, — se trouve en-
 ceinte en sa stérilité, — peut bien, par la même vertu
 divine, — vous garder vierge dans la fécondité.

Voici ainsi le motif de mon arrivée, — Soyez persua-
 dée que vous avez un messenger fidèle, — ne manquez pas
 quand vous serez délivrée, — de faire appeler l'Enfant :
 Emmanuel.

De tout ceci, Marie est satisfaite. — Son consentement
 assure le traité. — Et dans l'humilité d'une servante, —
 déjà souveraine, elle dit : qu'il soit ainsi fait.

II

L'anze Gabriel

Ce cantique très répandu dans la Corrèze, notam-
 ment à Lissac et à Meyssac, nous a été communi-
 qué par M. Gaston de Lépinay et a été imprimé par
 M. Louis de Nussac dans les *Dires Limousins*,
 première série. Il paraît avoir été populaire dans
 plusieurs provinces et surtout dans le Quercy.

M. l'abbé Gary le reproduit dans son *Recueil des Noël's et cantiques*, inséré dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, tome XV, p. 118. M. Joseph Daynard, dans les *Vieux chants populaires du Quercy*, p. 308, Cahors, 1889, et M. Soleville, à la page 173 de son ouvrage intitulé : *Chants populaires du Bas-Quercy*, le donnent aussi mais avec de nombreuses variantes.

Des variantes existent aussi dans notre département et M^{lle} Marguerite Genès nous a signalé celle qui figure dans les *Souvenirs Tullistes* de M. Jean-Baptiste Leymarie. Cet auteur en attribue même la paternité à Anne Vialle, le collaborateur du dictionnaire de Béronie.

Cette cantilène, dit M. Soleville, exprime dans sa forme naïve les inquiétudes de la Vierge Marie, s'informant auprès de l'ange Gabriel de la durée de sa miraculeuse gestation et de l'isolement réservé à sa mystérieuse maternité. L'Envoyé du Seigneur la rassure. L'Évangile parle plus simplement de la soumission de la Mère de Dieu :

L'Anze Gabriel,
Vous saludo Mario!
— O Vierzo sento,
Vous veinie onounça
Lou fil de Dieou vous tchal pourta (1).

(1) Variante donnée par M. Daynard :

L'antsé Gabriel bey announça à Mario,
Din sa cambreto, talcou lou bey béni,
Soum paouré cor y fay frémi.

— « L'antsé Gabriel, qué né bénès bous fayré? »
— « Bierts'hounourablo, bous béni announça
« Lou fil de Dieu bous cal pourta ».

— Anze Gabriel,
Lou portorai ieou gaire ?
— O Vierzo sento,
Naous mes lou portorez,
Mai tqjours vierzo vous sirez.

— Anze Gabriel,
Din qu'al teu deuro naisse ? (1)
— O Vierzo sento,
Din lou cour de l'hiver,
Dins un estable mal crubert.

— Anze Gabriel,
Sorai ieou touto soulo ?
— O Vierzo sento,
Sent Dzoge, vostre epous,
Siro toujours aupre de vous.

— Anze Gabriel,
Y n'aouro pas un aoutre ?
— O Vierzo sento,
Les anzes l'y serount ;
Tant de Nodals vous tchantorount !

— Anze Gabriel,
Le n'y aouro pas d'aoutre ?
— O Vierzo sento,
Lous pastres y serount,
Lou fil de Dieou odouroront.

— Anze Gabriel,
Le n'y aouro pas d'aoutre ?
— O Vierzo sento,
Tres grans reys y serount,
De bels presens vous portorount.

(1) Variante donnée par M. Soleville :

Lou me cal pourta gaire ?

— Anze Gabriel,
Que voules que me portount ?
— O Vierzo sento,
Porterount l'or, l'encens
Emai lo myrrho per presens.

— Anze Gabriel,
N'y aouro soulel ni luno ?
— O Vierzo sento,
Un estialo brilloro,
Emai toaus vous ecleiroro.

— Anze Gabriel,
Qu'al foro lou botemo ?
— O Vierzo sento,
Sen Djean que l'ei siro,
Lou bel efant botisoro.

— Anze Gabriel,
Qu'al noum l'y baillarem ?
— O Vierzo sento,
Lou nom de Jesus-Chris ;
Sira lou mestre del païs.

L'ange Gabriel vous salue, Marie ! — O vierge sainte, je viens vous annoncer que le fils de Dieu il vous faut porter.

— Ange Gabriel, le porterai-je longtemps ? — O vierge sainte, neuf mois vous le porterez, mais toujours vierge vous serez.

— Ange Gabriel, dans quel temps doit-il naître ? — O vierge sainte, dans le cœur de l'hiver, dans une étable mal couverte.

— Ange Gabriel, serai-je toute seule ? — O vierge sainte, saint Joseph, votre époux, sera toujours auprès de vous.

— Ange Gabriel, n'y en aura-t-il pas un autre ? — O

vierge sainte, les anges y seront ; bien des Noëls ils chanteront.

— Ange Gabriel, n'y en aura-t-il pas d'autres ? — O vierge sainte, les bergers y seront et le Fils de Dieu adoreront.

— Ange Gabriel, n'y en aura-t-il pas d'autres ? — O vierge sainte, trois grands rois y seront et de beaux présents vous porteront.

— Ange Gabriel, que voulez-vous qu'ils me portent ? — O vierge sainte, ils porteront de l'or, de l'encens et de la myrrhe pour présents.

— Ange Gabriel, n'y aura-t-il ni soleil, ni lune ? — O vierge sainte, une étoile brillera et même tous vous éclairera.

— Ange Gabriel, qui fera le baptême ? — O vierge sainte, saint Jean qui y sera, le bel Enfant baptisera.

— Ange Gabriel, quel nom lui donnerons-nous ? — O vierge sainte, le nom de Jésus-Christ ; il sera le maître du pays.

Nous donnons maintenant, en respectant l'orthographe de l'auteur, la variante de ce Noël, insérée par M. Leymarie dans l'ouvrage précité :

L'ange Grobiér vait soluda Maria :

« Ah ! Vierjo sent', vous véne soluda !

« Lou fir de Diou vous chart pourta ».

« Ange Grobiér, lou pourtorai iou gaire ? »

« Ah ! Vierjo sent', naù mes lous portores,

« Amaï vierjo toujours sires ».

« Ange Grobiér, dins car mes deürot naisse ? »

« Ah ! Vierje sent', en lai pei miéj d'ivér,

« Dins un estable mar crubért ».

III

J'ai un petit voyage à faire.

Ce cantique ne se chante que dans la partie Sud de l'arrondissement de Brive. Il est donné par M. Joseph Daymard (1) comme très répandu dans la commune de Sérignac, arrondissement de Cahors (Lot). Mais sa version, qui offre quelques légères différences avec celle du Limousin, est incomplète des deux derniers couplets, qui nous ont été communiqués par M^{me} Marguerite Genès, à laquelle nous devons la notation de la musique :

Moderato

J'ai un petit vo-yage à fai-re, vi-ve, je-sus!

Je ne sais qui le fe-ra Al-lé-lu-ia!

Je ne sais qui le fe-ra,

Je ne sais qui le fe-ra.

J'ai un petit voyage à faire,
 Vive Jésus !
 Je ne sais qui le fera,
 Alléluia !
 Je ne sais qui le fera,
 Je ne sais qui le fera.

(1) Joseph Daymard, *Vieux chants populaires recueillis en Quercy*, p. 307. Cahors, 1889.

L'ange Gabriel prit la volée,
 Vive Jésus !
 A Nazareth il alla,
 Alléluia !
 A Nazareth il alla,
 A Nazareth il alla.

Il trouva la porte fermée,
 Vive Jésus !
 Par la fenêtre il entra,
 Alléluia !
 Par la fenêtre il entra,
 Par la fenêtre il entra.

Il trouva la Vierge en prière,
 Vive Jésus !
 Humblement la salua,
 Alléluia !
 Humblement la salua,
 Humblement la salua.

En lui disant : « Vous serez mère,
 Vive Jésus !
 D'un bel enfant qui naîtra,
 Alléluia !
 D'un bel enfant qui naîtra,
 D'un bel enfant qui naîtra » (1).

Ah ! qu'il est beau de voir les anges,
 Vive Jésus !
 Quand ils chantent *gloria*.
 Alléluia !
 Quand ils chantent *gloria*,
 Quand ils chantent *gloria*.

(1) Voici la variante de ce couplet qui figure dans l'ouvrage de M. Daymard. Dans ce couplet, de même que dans les autres, la

LA NATIVITÉ

IV

Levez-vous de ceste prairie

Le Noël suivant est inséré dans l'ouvrage ayant pour titre : *Œuvres spirituelles sur toutes les Evangiles des jours de caresme et sur les Festes de l'année, de M^r Lazare de Selve, conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et privé et Président pour sa Majesté es villes et pais de Metz, Toul et Verdun. Paris, chez Pierre Chevalier, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Pierre, près les Mathurins, 1620. (Cantique 52, en forme d'un Noël).*

Lazare de Selve était fils du célèbre Odet de Selve qui fut chargé de plusieurs missions diplomatiques et de Renée de Montmirail; en 1534, il épousa Catherine Pignard.

Ce Noël, dit M. Raymond Toinet qui le donne dans le journal *Le Corrèzien*, numéro du 25 novembre 1897, est tout fait de piété, de franchise et de grâce. Peut-on rêver une strophe plus ailée, avec sa même rime féminine quatre fois répétée, son petit vers leste et fringant : « *Tout plein d'amour* »

disposition des vers n'est point la même que celle adoptée dans la version limousine. Le premier vers est faux :

Je vous salue, ô Marie!
Ave, gratia plena. Vive Jésus!
Ave, gratia plena. Alléluia!

qui en brise la monotonie en lui donnant un nouvel essor, et son clair refrain : « *Et venez tost car il est jour!* »

Levez-vous de ceste prairie
Et, quittant votre bergerie,
Venez voir le fils de Marie
 Tout plein d'amour :
Levez-vous, pasteurs, je vous prie
Et venez tost car il est jour.

Déjà la luisante aurore,
La cime de ces monts redore,
Et ce petit Dauphin honore
 Pleine d'amour.
Venez, et que chacun l'adore,
Et venez tost car il est jour.

L'ange en a porté la nouvelle,
Ecoutez comme il vous appelle,
Il chante une chanson si belle
 Toute d'amour.
Venez donc voir cette pucelle
Et son fils plus beau que le jour.

Venez voir cette sainte Dame,
Et ce petit qui ravit l'âme,
Et son œil qui le cœur enflamme
 De traits d'amour !
Venez tous épriz de sa flamme
Et venez tost car il est jour.

Venez voir sa bouche pourprine,
Sa main, et sa façon poupine ;
Venez voir sa face enfantine
 Pleine d'amour ;
Venez voir sa clarté divine,
Et venez tost car il est jour.

L'aoutre dzour ei pé d'Estsalas

Ce Noël, d'après François Bonnelye qui le reproduit dans sa traduction de *l'Histoire de l'église de Tulle* (1), est attribué à Bertrand de Latour, né à Tulle vers 1570, qui a fait l'histoire de sa ville natale et qui mourut en 1648. M. Clément-Simon assure, avec beaucoup de probabilités, qu'il n'est point de cet auteur. D'autres pensent qu'il a été composé par Anne Vialle, mais il est plus correct que les œuvres de ce dernier. Tout ce que l'on peut dire, avec certitude, c'est qu'il est ancien, d'une bonne facture et d'un thème agréable; plein de grâce et de malice, il est empreint d'une naïveté charmante.

Des bergers gardaient leurs troupeaux tout en contemplant un beau ciel étoilé. Soudain apparaît un brillant éclair. Ils sont d'abord effrayés. Arrivent des anges qui leur annoncent la grande nouvelle et les engagent à aller à Bethléem.

Tout de suite ils se mettent en marche, prenant, l'un sa cornemuse, l'autre sa trompette, un troisième son flageolet. En passant au village, ils réveillent Janet, leur camarade; celui-ci s'empresse de les rejoindre en sautillant si fort que sa mère, toute tremblante, ne peut s'empêcher de lui crier de ne pas courir si vite.

Gérald prend un agneau dans l'étable de sa mère;

(1) *Hist. de l'église de Tulle*, par Bertrand de Latour, traduite par F. Bonnelye, p. 9. Tulle, 1858.

Joseph s'empare d'un oiseau dans la cage de son père; Jean avait deux petits coqs, mais le malin berger leur avait coupé la crête pour faire croire qu'il portait des chapons.

La troupe joyeuse arrive à l'étable, mais non sans peine. Elle trouve le divin Enfant auquel ses parents prodiguaient les soins les plus tendres: saint Joseph tenait à la main « lou tsolel », cette petite lampe à bec si répandue dans nos campagnes. Elle offre ses présents et donne un véritable concert au nouveau-né.

Enfin, Toni « qui est plus savant qu'un marguilior » est chargé de porter la parole; il adresse ses compliments et fait des vœux pour voir cesser la guerre et diminuer les impôts exorbitants dont ils sont accablés.

L'aoutre dzour ei pé d'Estsalas (1)
N'eran quaouques postouréous
Que countavan las estialas,
En gordan nostres troupeous.
Quand tout d'un cop lo luour
D'un grand et brillant esclaire
Nous oporegut dins l'aire
Et nous romplit de froiour.

Lo pouu fuguet be pu grando
Quand veguen eitour de nous
D'andzes d'ei cial uno bando
Que credav'o pleno vous :

(1) Le Puy-des-Echelles est une montagne située près de Tulle, dominant au Sud le lieu appelé le Bois-Monger, bois des Monges ou des Moines; c'est le point le plus élevé des environs.

« Qu'odzomai Diocu sio louva
« D'ove fa fini lo guéro
« Que lou cial fosi'o lo tero
« A caouso de soum petsa ».

« Odoun », torno dir'un andze:
« Devolas vous n'en olen
« Per lou cas lou pu estrandze
« Ses'plonta en Bêtelem.
« Sa maire léi o ciola
« Oquel efon odourable,
« Si ne fuss'esta'n estable
« Lou microulet (1) n'ero dziola ».

Odoun nous bouten en routo
Eu mortsan de dous o dous,
Toni que n'o pas la gouto
N'en pourtavo lou blandou ;
Dzan, qu'o de lesprit oous dets,
Jugava de lo chabreto (2),
Giroulet de lo troumpeto,
Et Dzosé del fleidzoulet.

(1) Le mot *microulet*, qui probablement veut dire *petit enfant*, n'existe pas dans notre patois. Certaines versions portent: *lou Nadalet*. Il y a peut-être une faute de transcription dans ce vers, qui du reste a une syllabe de trop. Ce mot a dû prendre la place d'un équivalent plus court, tel que *l'efantou*, etc.

(2) *Chabreto*, *tsobreto*, cornemuse. La musette diffère de la cornemuse avec laquelle on l'a souvent confondue. La cornemuse est un instrument à vent et à anches. Il se compose d'une sorte de vessie ou bourse en peau de mouton, qu'on gonfle à l'aide d'un tuyau appelé *porte-vent*, et de trois tubes appelés *grand bourdon*, *petit bourdon* et *chalumeau*. Le grand bourdon a près d'un mètre de long. Le porte-vent est muni, au-dedans de la peau, d'une soupape qui permet au vent d'entrer, mais non de sortir, tandis que l'exécutant reprend haleine. Le vent n'a d'issue que par les tubes. Ils ont chacun, à leur partie inférieure, une anche prise dans une boîte sur laquelle la peau est appliquée. Quand on joue de l'instrument, le grand bourdon est jeté par dessus l'épaule gauche ; la peau enflée par le porte-vent est pressée sous le bras gauche ; les

Dins l'estable de so maire
Dziral preguet un oniel ;
De lo glabio de soum paire,
Dzosé n'en ponet l'oussel ;
Dzan ovio dous dzoletous,
Lias en lou fial d'uno blesto,
Liour ovioou coupa lo crestó
Et pessavou per tsopous.

Oncrans dins lou viladze
Reveilla nostre Dzonet,
Voulio esse deï vouiadze,
Per veire lou Nadalet.
Nous seguét en saoutiant,
So maire, que tremoulavo,
En temps en temps, li credavo :
« Dzonet, ne courias pas tant ».

O lo fi trouben l'estable.
Opres lové prou tsorsa ;
Veguen l'efon odourable
Que l'andz'ovio onounça.

doigts sont sur les trous du chalumeau qui servent à modifier l'intonation. Le grand bourdon sonne l'octave au-dessous du petit, et le petit l'octave au-dessous du chalumeau, quand tous les trous sont bouchés, et la quinzième quand ils sont ouverts. Ainsi la cornemuse a trois octaves d'étendue. Le timbre est aigre et criard, mais s'allie bien au caractère des danses de la campagne.

La musette, d'une construction plus délicate et plus soignée, a dans les sons plus de justesse et de douceur. L'outre de la musette reçoit le vent d'un soufflet placé sous le bras gauche, tandis que la cornemuse est insufflée par la bouche. De plus, le bourdon de la musette est percé de plusieurs trous, bouchés par des chevilles de bois ou d'ivoire, appelées *layettes*, on en ouvre un ou deux pour avoir la tonique et la dominante du ton où l'on veut jouer. (Bachellet et Desobry, *Diction. des Lettres et des Beaux-Arts*).

Lo tsobreto est l'instrument qu'on entend le plus dans nos fêtes villageoises. Les jeunes filles vantent beaucoup une noco dont elles peuvent dire: *Lo tsobreto léi éro*, nous avions la cornemuse. (Béronie, *Diction. du patois du Bas-Limousin*, p. 308).

So maire qu'ero pres d'el,
 D'oquel'ouro lou mudavo ;
 Lou boum Dzosé l'odjudavo
 Et li tenio lou tsolet (1).

Oloun touto nostro bando
 Sounet de sous estrumens,
 Et nous n'onen o l'oufrando,
 Do dzonoul devotimen ;
 Lo bouno vierdzo dzosen
 O tous lou nous presentavo,
 Tsadun lou poutounedzavo
 Et li fosio soun presen.

Toni que dins so dzounesso
 Ero esta boum escoulié,
 Enquéras dins so vielieso
 Sabio mai qu'un meirilié (2),
 Li disset per coumplimen :
 « Dioou que ses vengu en téro,
 « Se ne fuss'esta la guéro,
 « Ourian pourta de lordzen.

« Fotsas nous qu'oquest'onnado
 « Puestsian veire fa lo pa,
 « Et vous foren uno ooubado
 « Miel que dzomai n'odzan fa.

(1) *Lou tsolet, chatelet*, est une petite lampe à queue particulière aux campagnes du Midi et du Centre de la France; elle n'a pas d'équivalent dans la langue française. Cette lampe, à plusieurs becs, est alimentée par de l'huile de noix; autrefois, on n'y brûlait d'autre mèche que de la moelle de jonc; depuis quelque temps, on y emploie le coton.

(2) *Meirilié*, Marguillier. Dans nos paroisses très pauvres, le marguillier était comme une espèce de *fac-totum*; c'était un personnage faisant l'office de sonneur de cloches, de sacristain, de chantre et, souvent même, de maître d'école.

« Tsossas nous lous coulectours,
 « Que sou tous forcis de rolle,
 « Fotsas qu'en perdou lou molle
 « Per udzan et per toudzours ».

L'AUTRE JOUR AU PUY-DES-ECHELLES

L'autre jour au Puy-des-Echelles — nous étions quelques bergers — qui comptions les étoiles — en regardant nos troupeaux, — quand tout à coup la lueur — d'un grand et brillant éclair — nous apparut dans l'air — et nous remplit de frayeur.

La peur fut encore plus grande, — quand nous vîmes autour de nous — d'anges du ciel une bande — qui criaient à pleine voix : — « Qu'à jamais Dieu soit loué, — d'avoir fait cesser la guerre, — que le ciel faisait à la terre — à cause de nos péchés.

« Allons », se met à dire un ange, — « allez vous en vite là bas ; — par un fait des plus étranges, — il est venu à Bethléem ; — sa mère l'y a caché — cet enfant adorable. — S'il ne s'y était pas trouvé une étable, — le pauvre petit se serait gelé ».

Alors nous nous mettons en route, — en marchant deux à deux. — Toinou (Antoine) qui n'a pas la goutte, — portait la torche de paille enflammée (pour éclairer la marche). — Jean, qui a de l'esprit jusqu'aux doigts, — jouait de la cornemuse ; — Petit-Jean de la trompette ; — et Joseph du flageolet.

Dans l'étable de sa mère, — Gérald avait pris un agneau. — Dans la cage de son père — Joseph s'était emparé d'un oiseau. — Jean avait deux petits coqs, — liés avec du fil (1) d'un écheveau ; — il leur avait coupé la crête — pour faire croire que c'étaient des chapons.

En passant dans le village, — nous appelâmes notre

(1) Littéralement : liés avec les fils d'un peloton.

Janet; — il roulait être du voyage, — pour voir l'Enfant Jésus. — Il suivit en sautillant. — Sa mère, qui tremblait de peur, — de temps à autre lui criait: — « Janet, ne cours pas tant ».

A la fin nous découvrîmes l'étable, — après l'avoir longtemps cherchée. — Nous vîmes l'Enfant adorable — que l'ange avait annoncé. — Sa mère, qui était près de lui, — à ce moment là le changeait de linges; — le bon Joseph lui aidait, — et tenait la petite lampe à queue.

Alors, toute notre bande, — joua de ses instruments, — et nous, nous fîmes à l'offrande, — [en nous mettant] à genoux dévotement. — La bonne Vierge, — à nous tous le présentait. — Chacun [de nous] le couvrit de baisers — et lui fit son offrande.

Toni (Antoine) qui dans sa jeunesse — avait été un bon écolier, — encore dans sa vieillesse — en savait plus qu'un marguillier, — il lui dit pour compliment: — « Dieu qui êtes venu sur terre, — si ce n'avait pas été la guerre, — nous vous aurions porté de l'argent.

« Faites que cette année, — nous puissions voir faire la paix; — nous vous ferons une belle fête, — comme jamais nous n'en avons fait. — Chassez-nous les percep-teurs, — qui sont tous farcis de rôles. — Faites qu'ils en perdent le moule, — pour cette année et pour toujours ».

VI

Lou viel Mirat

Le Noël suivant, dont nous n'avons pu retrouver malheureusement qu'un seul couplet, est attribué à Bertrand de Latour. La pièce de terre de Bois-Mongier (*Bosc* ou *Bosc-Mongier*), bois des Monges ou des Moines (1), ainsi appelée parce qu'elle dé-

(1) Joseph Roux, *Grammaire limousine*, p. 145. Brive, 1895.

pendait des Recollets de Tulle, était située près de cette ville, sous le Puy-des-Echelles.

M. l'abbé Victor Pourville a pris les trois derniers vers de ce fragment et les a insérés, avec quelques légères modifications, dans un Noël qui commence par ces mots: « *Efons de la campagne* » (1) et que nous donnerons à notre tour, mais ils sont bien de Bertrand de Latour, au dire de Béronie qui les reproduit ainsi dans son *Dictionnaire patois* (2):

Lou viel Mirat se permenavo
Din soun Boi-Mindzié, tout soulet.
Un andzé dei cial li credavo
Que n'ero na un Nodolet (3),
De sas tendras menotas,
Il o bresa las portas,
Tant duras et tant fortas.....

Le vieux Mirat se promenait — dans [sa pièce de terre] du Bois-Mongier, tout seul. — Un ange du ciel lui criait, — qu'il était né un petit enfant, — qui de ses délicates mains, — avait brisé les portes [de l'Enfer], — si dures et si fortes.....

VII

Un Jeune Pastre.

Ce Noël, d'une charmante simplicité, est très connu dans le Limousin, et surtout dans le départe-

(1) Pourville, *Recueil de cantiques en patois du Limousin*, p. 26. Ussel, sans date.

(2) Béronie, *Dictionn. du patois du Bas-Limousin*, pages 158 et 271.

(3) *Nodalet*. Ce mot désigne généralement la fête de la Nativité de Notre-Seigneur ou les chants composés en cet honneur, mais parfois il est employé aussi pour exprimer l'Enfant-Jésus lui-même.

ment de la Corrèze où on le chante dans tous les villages. Il paraît avoir été très répandu dans d'autres provinces, et notamment dans le Quercy, le Gévaudan, le Velay, le Forez et dans toute la Gascogne. MM. Bladé, Joseph Daynard, l'abbé Gary et Emmanuel Soleville le donnent, avec quelques variantes, mais d'une façon des plus incomplètes, dans leurs recueils de poésies populaires (1).

M. l'abbé Pourville le reproduit aussi dans son ouvrage (2) et le signe, ce qui veut dire sans doute qu'il y a ajouté quelques vers. Nous nous bornons à reproduire la version populaire, ayant eu la bonne fortune de pouvoir, croyons-nous, en recueillir tous les couplets.

C'est un Noël dialogué où l'ange, le berger, et même, à la fin, la Sainte-Vierge, parlent tour à tour. Le jeune pâtre, réveillé en sursaut par la voix de l'ange, résiste d'abord à l'appel qui lui est fait. Comment quitter sans danger le troupeau confié à sa garde ? Le loup n'en profitera-t-il pas pour exercer ses ravages ? Puis, comment se présenter devant un roi si puissant ? Il n'osera pas. Que lui dire encore ? Que lui offrir ?

Va sans crainte, répond l'ange, Dieu veille sur tout dans cette nuit sanctifiée. Va devant la crèche,

(1) Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne*, vol. I, p. 162 ; — Joseph Daynard, *Vieux chants populaires recueillis en Quercy*, p. 310 à 313, Cahors, 1889 ; — abbé J. Gary, *Noëls et cantiques populaires en dialecte du Quercy*, dans le *Bul. de la Soc. des Etudes du Lot*, an. 1890, p. 176 ; — Em. Soleville, *Chants populaires du Bas-Quercy*, dans le *Bul. de la Soc. archéologique du Tarn-et-Garonne*, an. 1885, p. 239 à 241.

(2) Victor Pourville, *Recueil de cantiques en patois du Bas-Limousin*, p. 29. Ussel, sans date.

tu te mettras à genoux devant le nouveau-né et tu lui diras que tu n'aimes que lui.

Le berger part, joyeux, emportant le plus beau de ses agneaux ; il fait son offrande et la Sainte-Vierge le remercie, lui souhaitant de mourir dans la grâce de Dieu.

La notation musicale, avec accompagnement pour le piano, est de Frédéric Noulet.

1

Un jeune pastre soumeillavo
Din cho tchobano tout soulet.
Lou tem que soumeillavo
Entend un anzelet.
Quel anze lou sounavo :
Reveillo te pastour.

2

L'anze

Veni t'onoucha lo nouvello
De lo neichencho del Mechi !
Dzomai festo pu bello
Chei celebrado eichi.
O qu'ei El qui t'opello ;
Ve per te beneji (1).

3

Lou pastre

Eh ! qu'es aco qu'aouvi din l'aire !
Lou chial ei tout illumina !

(1) Variante :

O qu'ei un anze que te chono.
Levo te, qu'ei prou durmi.
Lo nouvello ei vengudo ;
Lou fil de Dieou noscu.
Quitto oti to tchobano,
Vai t'en fa toun cholu !

Allegro

Un-jeu-ne pas-tre sou-meil-la-vo din cho tcho-ba-no tout sou-

let. Lou tem que sou-meil-la-vo, en-tend un an-

1^{re} Fois.
ze-let quel an-ze-lou sou-na-vo: ie-veil-

11^e Fois.
lo te pos-tour. quel veil-lo te pos-tour.

N'ai dzomai pu, pecaire,
To bien aouvi tchonta.
Oh ! lous braves tchontaires !
Oh ! lo bravo clorta !

4

L'anze

Qu'ei lous anzes que font l'aubado !
Al Mechi, pres de Bethelen,
Chount uno troupelado
En naou del firmamen.
Vai li fa l'ocoulado.
Ne perdia pas de tem.

5

Lou pastre

Que forai ieou, ieou miserable ?
Qu me gordora lou troupel ?
Lou loup ei devourable,
E m'auro caqu'oniel ;
Ieou soui lou respountchable
De tout nostre troupel.

6

L'anze

Ne sousques pas ; pren la voulado,
L'anze de Nodal gardo tout.

(1) On appelle aubade le concert donné en plein air, le plus souvent vers l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres d'une personne pour l'honorer ou pour la réjouir. A Brive il est encore d'usage, le jour de la fête des jardiniers, d'aller, accompagné du clairon et du tambour, faire l'aubade devant la maison de tous ceux qui se sont fait inscrire comme membres de la confrérie. Le Févre dit qu'on appelle ces concerts aubades : « Quod sub albam, id est aurorain, edi soleant ». Du temps des troubadours, ces concerts portaient le nom d'albas, parce qu'ils exprimaient l'impatience de ces poètes de voir venir le jour pour contempler de nouveau leur maîtresse et lui donner le salut du matin.

Ei miedzo-neu pochado,
N'azia pas paou del loup.
Quoi la neu lourtunado,
Laicho oti tous moutous.

7

Lou pastre

Oun voules qu'anio d'oquest'houro?
Pertout lous oustais soum borats.
Per oquello tempouro
Tout lou moundi ei couidza.
Ma, doumo, bien d'obouro,
Y anirai chan monqua.

8

L'anze

Lous pastres de toun vezinadze
Venount de porti per y ona ;
Chaountent ma del village,
Poudras lous ottropa.
Adieou, fai boum vouyage ;
Me chal ona tchenta.

9

Lou pastre

Chi poudias me segre o l'estable?
Tout chouf n'auji pas, chei hountous ;
Et me chinti incopable
De li dire dous mouts.
Vezes chi chei minable,
Et chi ai lejoun de vous.

10

L'anze

Ei couidza dins uno credelieto,
O cousta d'un aje et d'un beou;

Ei olen din lo grotto,
Oun te chara quan pleou.
Bicoras chas menotas,
Postour, qu'ei l'Efan Dieou.

11

Lou pastre

Ma del min, didzas-me, bel anze,
Coumo choldro me prejenta ?
Qu'ei per ieou bien estrange ;
Chouaurai pas m'espliqua.
Diza-me lou louandge,
Qu'un pastre po douna ?

12

L'anze

Quand tu cheras dovan l'establo,
Te boutoras o dzonoulious.
Diras : Rei odourable,
Voli n'aima que vous :
Diras : Dieou tant eimable,
N'ai d'aoutre Dieou que vous (1).

13

Lou pastre

Tout cho que podi fa, bel anze,
Qu'ei de pourta moun oniellou.
Chi l'ovio, chan lou planze,
Dounorio'n troupelou !

(1) Variante communiquée par M^{lle} Marguerite Genès :

Cant auras sach ta reverensa,
T'agenoulharas umblamen
En sa senta prezensa ;
E diras simplamen :
Moun Dieu, ma providensa,
Fazetz de ieu un sent.

Perdrio pas o l'eschange,
Qu'ei lon boun Dieou qu'o tout (2).

14

Lou jeune pastre, en dilitgencho.
Preu lou pu bel de sous oniels.
En grando jouissencho
Lou porto ol rei nouvel,
E, din choun innouchencho,
Predso lou Dieou del chial.

15

Lou pastre

Quel onielou, qu'ei moun outfrando ;
S'ovic mai, vous dounourio mai ;
Me n'ai pas de pu grando,
Vous doni tout cho qu'ai.
Moun cœur zou vous demanda,
Preney lo, chi vous plai.

16

La Santo-Vierzo

Toun ententiou, to bouno grachio
Chount per ieou mai qu'un troupelou.
Dieou te fachio lo grachio,
Brave pastourelou,
De mouri din la grachio
De soun cœur pietadou.

UN JEUNE PATRE

— *Un jeune pâtre sommeillait — dans sa cabane
seulet. — Pendant qu'il sommeillait, — il entend un
t ange. — C'est ange lui disait : — réveille-toi, berger.*

Variante de ce vers :

Qua soun Dieu, a tout.

L'ange

2. — *Je viens l'annoncer la nouvelle — de la naissance
du Messie ! — Jamais fête plus belle — [ne] s'est célébrée
ici. — C'est lui-même qui l'appelle ; — il vient pour te
bénir.*

Le berger

3. — *Et qu'est-ce que je vois dans l'air ! — Le ciel est
tout illuminé ! — Je n'ai jamais plus, pauvre que je suis,
— entendu aussi bien chanter. — Oh ! les bons chan-
teurs ! — Oh ! les brillantes clartés !*

L'ange

4. — *Ce sont les anges qui font l'aubade — au Messie,
près de Bethléem. — Ils sont tout une troupe — au haut
du firmament. — Va leur faire ta révérence, — ne perds
pas de temps.*

Le berger

5. — *Que ferais-je moi, pauvre misérable, — que ferais-
je de mon troupeau ? — Le loup est dévorant, — il m'aura
quelqu'agneau ; — moi je suis responsable — de tout
notre troupeau.*

L'ange

6. — *N'hésite pas, prends la votée ; — l'ange de Noël
garde tout. — Minuit est passé, — n'aie pas peur du loup.
— C'est la nuit fortunée, — laisse là tes moutons.*

Le berger

7. — *Où voulez-vous que j'aïlle à cette heure ! — Par-
tout les maisons sont fermées ; — par ce temps rigoureux,
— tout le monde est couché : — mais demain, de bonne
heure, — j'irai sans manquer.*

L'ange

8. — *Les bergers de ton voisinage — viennent de par-
tir pour y aller ; — ils sortent à peine du village, — tu
pourras les attraper. — Adieu, fais bon voyage ; — il me
faut aller chanter.*

Le berger

9. — Si vous pouviez me suivre à l'étable ? — Tout seul, je n'ose pas, je suis honteux ; — et je me sens incapable — de lui dire deux mots. — Voyez si je suis à plaindre, — et si j'ai besoin de vous.

L'ange

10. — Il est couché dans une crèche, — à côté d'un âne et d'un bœuf ; — il est là-bas dans une grotte, — où tu te réfugies quand il pleut. — Tu embrasseras ses petites mains, — berger, c'est l'Enfant-Dieu.

Le berger

11. — Mais du moins, dites-moi, bel ange, — comment faudra-t-il me présenter ? — C'est pour moi bien étrange : — je ne saurai pas m'expliquer ; — dites-moi les louanges — qu'un berger peut donner.

L'ange

12. — Quand tu seras devant l'étable, — tu te mettras à genoux. — Tu diras : Roi adorable, je ne veux aimer que vous ; — tu diras : Dieu si aimable, je n'ai d'autre Dieu que vous.

Le berger

13. — Tout ce que je puis faire, bel ange, — c'est de porter mon petit agneau. — Si je l'avais, sans le plaindre, — je donnerai tout un troupeau ! — Je ne perdrai pas à l'échange. — C'est le bon Dieu qui a tout.

14. — Le jeune pâtre, en toute hâte, — prend le plus beau de ses agneaux. — En grande réjouissance, — il le porte au roi nouveau, — et, dans son innocence, — il prie le Dieu du ciel.

Le berger

15. — Ce petit agneau est mon offrande ; — si j'avais davantage, je vous donnerai davantage, — mais je n'en ai pas de plus grande, — je vous donne tout ce que j'ai. — Mon cœur vous le demande, — prenez-la, si elle vous plaît.

La Sainte-Vierge

16. — Ton intention, ta bonne grâce — sont pour moi plus qu'un troupeau. — Que Dieu te fasse la grâce, brave berger, — de mourir dans la grâce, — de son cœur compatissant.

VIII

Can lou boun Nadalet vendra

Cette cantilène a été recueillie par M. le chanoine Joseph Roux et reproduite dans l'*Echo de la Corrèze*, n° du mois de décembre 1893 ; elle ne paraît point complète en lisant les deux couplets qui la composent si brusquement heurtés. On remarquera l'expression imagée *al jal-cant*, au chant du coq, pour dire de très grand matin.

Can lou boun Nadalet vendra
Pertout tres messas se dira.
S'en dira una a mietja-nueg,
Per la naissensa d'un nenet ;
S'en dira un'aultra al jal-cant,
Per la naissensa d'un Puissan ;
S'en dira una al petiot journ,
Per la naissensa d'un Senhour.

Venez, venez, toutas las genz ;
Venez pel journ del jutjamen !
Nostre Senhour nous jutjara.
Terras e cials, tout tremblara !
Las estialas qu'al cial seran,
Toutas a terra dessendran ;
N'en dessendran de dech a dech
Couma fuelhas de la fourest.....

Quand le bon jour de Noël viendra, — partout trois

messes se diront. — On en dira une à midi, — pour la naissance d'un petit enfant ; — on en dira une autre au chant du coq (de grand matin), — pour la naissance d'un Puissant ; — on en dira une autre au petit jour, — pour la naissance d'un Seigneur.

Venez, venez, tout le monde ; — venez pour le jour du jugement ! — Notre-Seigneur nous jugera. — Terres et cieus, tout tremblera ! — Les étoiles qui seront au ciel, — toutes sur terre descendront ; — elles descendront de dix à dix — comme les feuilles de la forêt.....

IX

Questa nueg es nat lou rei de la terra

Un décret du 13 septembre 1852 avait chargé le Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, établi par le Ministère de l'Instruction publique, de réunir et de publier les *Poésies populaires* de la France. Il n'a pas été donné suite à la publication, mais les documents envoyés à ce sujet sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, nouvelles acquisitions françaises. Sous le n° 3343, page 273 du sixième volume, nous avons trouvé un Noël qui avait été envoyé d'Ussel par M. Cligny, inspecteur primaire. Mais ce Noël a été étrangement déformé : les vers et quelquefois les mots sont coupés en deux. Le second vers « *Quoiqu'il sis na au ciel et in terro* » n'est admissible à aucun point de vue. Le mot *quoiqu'il* est français et non patois ; celui qui suit : *sis*, n'appartient à aucune langue, et la fin du vers est un non-sens.

M^{me} Marguerite Genès a recueilli à Brive une version de ce Noël qui semble assez correcte ; elle a bien voulu nous la communiquer et nous donner en même temps la notation musicale.

allegretto

Ques-ta nueg es nat lou rei
 de la ter-ra ques-ta nueg es
 nat. lou rei de la ter-ra
 Mal-quat que sia nat es o'al
 cial en-que-ra Nau-tres n'a-ven
 re que li sia sou-mez.

Voici une variante qui concerne seulement les deux dernières mesures :

si-a sou-mez

Elle n'est peut-être pas très régulière, mais pour ces vieux airs, c'est quelquefois ce qui paraît le plus bizarre qui est le plus exact, la version primitive

pouvant appartenir à des systèmes musicaux différents du nôtre.

Questa nueg es nat lou rei de la terra ;
Malgrat que sia nat es b'al cial enquera.
Nautres n'avem re
Que li sia soumez (1).

Lous anges del cial portou la nouveia
A tres pastourels. Un Dieu lous apela,
Lour an dich d'anar
Toutz tres l'adourar.

« Anatz, pastourels, anatz a l'estable,
« Dieu lei es nascut : es tant adourable !
« Dieu lei es nascut
« Per vostre salut » (2).

Se sou prez toutz tres, chadun lour chandiala (3)
Chadun lour mantel, que fai freg, que giala.
Toutz al Nadalet
An rendu respect.

« Moun Dieu, dounatz nous vostra senta estrena,
« Dounatz nous la ma, tiratz nous d'en pena ;
« Seriam ben urous
« D'estre un journ am vous ».

Cette nuit est né le roi de la terre ; — bien qu'il soit né,

(1) Variante du premier couplet :

Dieu es davalat del cial sus la terra
Per boutar la patz ouint era la guerra
Per boutar la patz
Ounte n'era pas.

Dieu est descendu du ciel sur la terre — pour mettre la paix où
était la guerre, — pour mettre la paix, — où elle n'était pas.

(2) Ce couplet ne figure point dans la version de Brive.

(3) Variante donnée par M. Cligny :

Lou tres pastourels lei vount tous en masso.

*il est au ciel encore. — Nous n'avons rien — qui ne lui
soit soumis.*

*Les anges du ciel portent la nouvelle — à trois pères.
Un Dieu les appelle ; — [les anges] leur ont dit d'aller —
tous trois l'adorer.*

*« Allez, bergers, allez à l'étable, — Dieu vient d'y nai-
tre : il est si aimable ! — Dieu vient d'y naître — pour
votre salut ».*

*Ils ont pris tous trois chacun leur chandelle ; — cha-
cun leur manteau, car il fait froid, il gèle. — Tous, à
l'Enfant-Jésus — ont rendu hommage.*

*« Mon Dieu, donnez-nous votre sainte étrenne, — don-
nez-nous la main, tirez-nous de peine ; — nous serions
bien heureux — d'être un jour avec vous ».*

X

Dessous uno teulado

Ce cantique se chante dans la partie de notre département avoisinant le Lot ; il a été reproduit par M. Emmanuel Soleville (1), qui donne d'une façon un peu différente le dernier vers du dernier couplet : « *El n'a, per se besti, sisclato ni sati* » — Il n'a, pour se vêtir, ni brocard ni satin. — M. Soleville fait remarquer que le mot *sisclato* ferait remonter ce Noël à une époque assez reculée, car ce mot, qui signifie *brocard d'or*, a, depuis longtemps, disparu de la langue.

Ce Noël, d'une tournure toute particulière, relate l'état de dénûment dans lequel a voulu naître le roi du monde.

(1) *Bull. de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne*, an. 1889, p. 1.

Andantino

Des-sous u no ti au-la-do, tant e mal petas-sa-do, des-
sous u no ti au-la-do, nai lou mes-tre del chial. El
que pou dio tchausi lo tsam-bro to-pis-sa-do e
lou lie lou mi-liou del pu rit-che pas-tour. Des-

Dessous uno teulado (1),
Tant e mal petossado,
Dessous uno teulado,
Nai lou mestre del chial.

El, que pou dio tchausi
Lo tsambro tapissado
E lou lie lou miliour,
Del pu ritche pastour.

Dessous uno teulado, etc.

El, n'o, per che crubi,
Ni mantel, ni fletsado ;
El, n'o, countro lou fred,
Faicino, ni gabel.

Dessous uno teulado, etc.

El, n'o, per i durmi,
Ni bre, ni tsambro oundrado ;
El, n'o, per se vesti,
Bourossou (2), ni soti.

Dessous uno teulado, etc.

(1) *Teulado*, toit, toiture, vient, du moins en langue limousine, du mot *teule*, taile plate, opposé à *corn*, tuile creuse. (Laborde, *Lexique limousin*).

(2) *Bourossou*, morceau d'étoffe dont on enveloppe un enfant au

Sous une toiture en tuiles, — mal ajustées, — sous une
toiture en briques, — naît le maître du ciel.

Lui, qui pouvait choisir — la chambre tapissée — et le
lit le meilleur — du plus riche berger.

Il n'a, pour se couvrir. — ni manteau, ni chaude cou-
verture ; — il n'a, contre le froid, — ni fagot, ni sar-
ment.

Il n'a, pour y dormir, — ni berceau, ni chambre or-
née ; — il n'a, pour se vêtir, — ni langes ordinaires, ni
langes de satin.

XI

Réveillas vous pastourel

Voici un des Noël's les plus connus dans le départe-
ment de la Corrèze ; c'est un de ceux que les
enfants vont encore, de nos jours, chanter de porte
en porte aux approches de la fête, pour réclamer
quelqu'aumône. Ainsi que nous l'avons déjà dit
dans la Préface, si on tarde un peu trop à la leur
donner, ils terminent le chant par le couplet sui-
vant ; les notations musicales sont de Frédéric
Noulet :

maillot : *lange*. Il est dit dans l'Encyclopédie, article *Lange*, que
l'on comprend sous ce nom tout ce qui sert à envelopper l'enfant
au maillot. Les langes qui touchent immédiatement l'enfant sont de
toile ; ceux de dessus et qui servent à la parure, sont de satin ou
d'autres étoffes de soie ; les langes d'entre-deux, et qui servent à
tenir la chalour, sont de laine. (Béronie, *Dictionn. patois du Bas-
Limousin*, p. 23).

Les mots « *bourossou*, ni *soti* » signifient donc que le nouveau-
né n'avait aucun lange pour se vêtir, ni les plus communs, ceux de
dessous ; ni les plus riches qui servaient à la parure, ceux de
dessus.

Vi-vo lou mes-tre e lo mes-tres-cho,

e l'oi-ma-bla coum-pa-gnio. que Dieou vous fas-chio bou-no

fes-to bou-no fes-tu de No-dal. e ren-vo-ya

nous la prou-fes-to, la prou-fes-to si vous plai.

Vivo lou mestre,
 E lo mestrescho
 E l'aimable coumpagnio.
 Que Dieou vous faschio
 Bouno festo,
 Bouno festo de Nodal;
 E renvoya-nous
 . La proufesto (1),
 La proufesto, si vous plai (2).

Vive le maître, — et la maîtresse — et l'aimable compagnie. — Que Dieu vous fasse — bonne fête, — bonne fête de Noël; — et donnez-nous — la profeste, la profeste, s'il vous plaît.

Le mot patois *proufesto* n'a pas d'équivalent dans la langue française; il dérive probablement des mots de la basse latinité *proferta*, *proferentia*, pris souvent dans le sens de *præferentia*, et qui doit être traduit par *oblation*, *prémice*, *offrande faite à Dieu*.

(1) à PROFERTA ut PROFERENTIA. Minus accurate *proferentiam*, *proventum*, *reditum* nude interpretatur doctiss. Cælius: haud obscuram quippe ex allatis videtur inter jura Curionum recenseri, idem proinde esse quod supra *præferentia*, primitiarum scilicet jus, quod ipsis Curionibus præter decimas debetur... PREFERENTIA... Ex consuetudine potius *Præferentiæ* dabantur, quam ex jure, nam inter oblationes annumerantur. Chartul. monast. S. Barthol. de Benevento in Lemovic. fol. 114: Dederunt in ipsa ecclesia suam partem de Præferentiis, quæ alibi dicuntur oblationes de frumento ». (Du Cange, *Glossaire*).

(2) Variante pleine de couleur locale:

E renvoya nous de las gogas,
 De las gogas, si vous plai.

Et renvoyez-nous des boudins, — des boudins, s'il vous plaît.

Ce couplet se chante indifféremment à la suite de tous les Noël's que les enfants vont entonner à la porte des maisons pour réclamer une offrande.

Il faut se dépêcher de faire cette offrande aux joyeux mais impatients chanteurs, ils ne manqueraient pas de vous régaler d'une série d'imprécations dont la moins forte serait : « E que lou diable vous n'emportio ! » *Que le diable vous emporte !*

Ce Noël est un véritable colloque établi entre l'ange, les bergers, saint Joseph et le divin Enfant. MM. Daynard et l'abbé Gary en reproduisent quelques couplets dans leurs ouvrages.

Ce chant, fait observer Oscar Lacombe, remonte au moins au xvii^e siècle. On peut remarquer ici la vérification très indépendante des anciennes poésies patoises. La rime est absente dans des couples de vers, ailleurs une simple assonance la remplace et, pour la produire à l'oreille, la prononciation est parfois modifiée. C'est le rythme surtout qui est recherché. Ces irrégularités, qui sont générales, ne sont nullement choquantes dans les poésies chantées.

L'Anze

Reveillas vous postourels! } *bis.*
Quittas vostre troupel!
Onires a Bethelem
En diligenchio ;
Oqui traubares, postours,
Lou Dieou d'omour.

Lou Postour

Mai lei nirions pas tous tchouls ;
Anzes, mena ley nous !
De paoubres postours groussiérs,
Couma nous aoutres,
N'onirians pas tcha lou grands
De but en blanc !

L'Anze

L'y poudes ona chegur ;
Sirei lous bienvengus.
Dieou n'ei pas coumo lous Grands,
Ni lous Superbes ;
Aimo mai lo bravo dzent,
Qu'or e qu'ordzent.

Musical score for the first system of 'L'Anze'. It consists of three staves: a vocal line in treble clef, a piano accompaniment in treble clef, and a bass line in bass clef. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 3/8. The tempo marking is 'All.^o giusto'. The lyrics 'Re-veil-las vous pos-tou-rels!' are written below the vocal line.

Musical score for the second system of 'L'Anze'. It consists of three staves: a vocal line in treble clef, a piano accompaniment in treble clef, and a bass line in bass clef. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 3/8. The lyrics 'quit-tas vos-tre trou-pel! o-ni-res a Be-the-lem en di-li-' are written below the vocal line.

Musical score for the third system of 'L'Anze'. It consists of three staves: a vocal line in treble clef, a piano accompaniment in treble clef, and a bass line in bass clef. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 3/8. The lyrics 'zen-chio; o-qui trou-ba-res, pos-tours lou Dieou d'o-mour.' are written below the vocal line.

Lou Postour

Pan! pan! pan!

Sent Dzoqe

Qu tust'olai?

Lou Pastre

Dubres-nous, si vous plai!

Sent Dzoqe

Qu'ei Nostre Seignour Jesu,
Que ve de naisse.

La sento Vierzo

Si fugechio pas noscu,
Chian tous perdu.

Lou Pastre

Ela! moun Dieou, que che mal!

Venes o nostro oustal!

Qualo zoio! Qual plozer

De vous y veire;

Dounorian plo corps e be

De vous ove.

Moun Dieou prenes moun montel,

Emai siajo pas bel.

Moun montel n'ei pas de li, ei ma d'onisso (1),

Me vous tendro ben tchaudet,

Quand foro fret.

(1) Le mot patois onis désigne la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, soit qu'on la coupe sur leurs corps, soit qu'on l'enlève de leurs peaux après qu'ils ont été tués. La laine des agneaux s'emploie dans les campagnes pour faire des étoffes et surtout des bas.

L'Efon-Jesu

Vous remerchi, postourel,

Gorda vostre montel.

Icou, me souvendrai de vous,

De vostre houmatge;

Din l'urouso eternitat,

Cheres pogat.

REVEILLEZ-VOUS, JEUNES BERGERS

L'Ange. — Réveillez-vous, jeunes bergers! — Quittez votre troupeau! — Vous irez à Bethléem — en diligence; — là, vous trouverez, pasteurs, — le Dieu d'amour.

Le Berger. — Mais nous n'irons pas tous seuls; — Anges, menez-nous y! — De pauvres pasteurs grossiers, — comme nous autres, — ne vont pas chez les Grands, — de but en blanc!

L'Ange. — Vous pouvez y aller bien sûr; — vous y serez les bienvenus. — Dieu n'est pas comme les Grands, — ni les Superbes; — il aime mieux les braves gens, — qu'or et argent.

Le Berger. — Pan! pan! pan!

Saint Joseph. — Qui frappe là-bas?

Le Berger. — Ouvrez-nous s'il vous plaît!

Saint Joseph. — C'est Notre-Seigneur Jésus, qui vient de naître.

La Sainte-Vierge. — S'il n'était pas né, — nous serions tous perdus.

Le Berger. — Hélas, mon Dieu, que vous êtes mal! — venez dans notre maison! — Quelle joie! quel plaisir! — de vous y voir; — nous donnerions assurément corps et bien, — pour vous avoir.

Mon Dieu, je vous offre mon manteau; — je voudrais qu'il fut plus beau; — il n'est pas de lin, — il n'est que de laine. — Mais il vous tiendra bien chaud, — quand il fera froid.

L'Enfant-Jésus. — *Je vous remercie, jeune berger, — gardez votre manteau; je me souviendrai de vous, — de votre hommage, — et dans l'heureuse éternité, — vous serez payé.*

Re-ve-lhatz vous, pas-tou-vels. qui-tatz vos-tres tou-pels.
 A-ni-relz a Be-te-len, en di-li-gen-sa. A-qui trou-ba-
 retz, pas-tours. lou Dieu d'a-mour.

Nous donnons une autre version de ce Noël, recueillie, avec notation musicale, dans l'arrondissement de Brive, par M^{lle} Marguerite Genès. Les paroles et la musique de tous ces airs populaires ont subi des altérations en passant de bouche en bouche. Dans certains endroits, les enfants chantent la reprise: *Aniretz a Betelen*, de telle sorte que la mesure semble être à 2/4 et non à 6/8.

XII

L'autre journ que m'en anavi

Le thème de ce Noël diffère un peu des précédents. Le berger n'hésite pas à répondre à la voix de l'ange; tout joyeux de ce qu'il vient d'apprendre, il part tout aussitôt et va à Bethléem offrir ses hommages au Nouveau-Né. Ce cantique, qui n'est pas dépourvu de grâce, a été recueilli par M. Louis de

Nussac, dans le canton de Meyssac, aux environs de Turenne.

L'autre journ que m'en anavi
 Soulet gardar lous anhels,
 Dinz lou chami que passavi
 Rencontreri lous angels,
 Que chantavou toutz en massa
 La gloria del rei del cel
 E la patz de rassa en rassa
 A l'ome dous e fidel.

Dinz lou temps que contemplavi
 De bravas clartatz en l'er,
 E que moun cuer alandavi
 Per goustar tan de plaser,
 De la troupa un se destaca
 E ve me dire: pastour,
 Un Dieu ve lavar la taca
 Qu'a pourtat lou pecadour.

Ieu, sens cap de retenguda,
 Partiguere proutamen.
 L'amour, pus fort que la crenta (1),
 Me poussava a tout moumen;
 E moun cuer, que tressautava
 D'esser lou primier al lounh,
 Fazia que moun cors sautava
 Bouissous, brugas e valouns.

A Betelem, un estable
 L'a vist naïsser questa nueg,
 Tout nut coum'un miserable:
 La grecha li siert de liet.

(1) Le mot *crenta* n'est qu'un à peu près. Le véritable mot devrait être tout autre.

Anem li, sens pu atendre,
 Ples de sentas afecius,
 E d'un cuer fidel e tendre
 Li oufrir nostras acius.

*L'autre jour que je m'en allais — tout seul garder les
 gneaux, — dans le chemin où je passais — je rencon-
 rais de petits anges, — qui chantaient tous en masse —
 a gloire du roi du ciel, — et la paix de race en race, —
 l'homme doux et fidèle.*

*Pendant que je contemplais — de jolies clartés dans
 l'air, — et que mon cœur se dilatait — pour goûter tant
 le plaisir, — de la troupe un [ange] se détache — et vient
 te dire: pasteur, — un Dieu vient laver la tache — qu'a
 orté le pécheur.*

*Moi, sans aucune retenue, je partis promptement. —
 L'amour, plus fort que la crainte, — me poussait à tout
 moment ; — et mon cœur, qui bondissait — d'être le
 premier là-bas, — faisait que mon corps sautait, — buis-
 sons, bruyères et vallons.*

*A Bethléem, une étable — l'a vu naître cette nuit, —
 tout nu comme un misérable : — la crèche lui sert de lit.
 — Allons-y, sans plus attendre, — pleins de saintes
 affections, — et d'un cœur fidèle et tendre — lui offrir
 nos actions.*

XIII

Chantan vitorlo !

Jean Foucaud, né à Limoges le 5 avril 1747,
 religieux jacobin puis révolutionnaire des plus vio-
 lents, mort le 14 juillet 1818, est l'auteur d'une tra-

duction patoise des fables de La Fontaine. Il a
 composé le Noël suivant, qui se chante aussi dans
 la partie de notre département limitrophe de celui
 de la Haute-Vienne. Bien que nous l'ayons entendu
 avec quelques variantes, qui tiennent à la différence
 qui existe entre nos patois de la Corrèze et ceux de
 la Haute-Vienne, nous le reproduisons tel qu'il se
 trouve inséré dans les œuvres de notre fabuliste
 limousin (1). Ce Noël exprime de belles idées, parfois
 piquantes, et de beaux sentiments. Toutefois il con-
 vient de remarquer que les règles de la versification
 ne sont point observées. Il y a dans chaque couplet
 six vers masculins de suite ne rimaient pas, et huit
 vers féminins à rimes diverses.

Sur l'air : Quand dans la plaine, etc.

1

Chantan vitòrio !	Izorio,
Queu Dl de glòrio,	Jeremio,
Tan vougu,	La boun'arma,
O là si ei vengu.	Tou-t en larma,
Quelo bolado	Vian vu d'avanço
Erio onouçado	Lo deliòranço
Claromen	De lo naturo.
Di l'ancien testomen.	L'anfer murmuro :
David vio chanta,	O pèr, dl Betléen,
Daniel vio counta	- Touto so gloriò ;
L'ouro, lou momen	Mâ l'ome, plo counten,
De l'evenomen.	Chanto vitòrio.

(1) J. Foucaud, *Poésies en patois limousin*, publiées par M. E. Ruben, p. 220. Limoges, 1886.

2
 Din quel citable,
 Paubre e minable,
 Queu gran Di
 Coumenço so possi.
 Sur so leitieiro,
 Lo tèro antieiro
 Recounei
 Lou meitre dô soulei.
 Lou paubrei peizan
 Venen lou dovan.
 Vizâ qul trei rei
 Segre lou dorei !
 Tou l'odoren,
 Tou l'onoren ;
 Mâ l'ôfrando
 Qu'ô domando,
 Qu'ei n'âmo puro,
 No fe seguro,
 Lo penitenco,
 O l'inoucenço.
 L'Anfan-Jeizu sôveur
 Proume so glôrio
 Mâ, sei lou doun dô cœur,
 Pouen de vitôrio !

3
 Vizâ lou rire !
 O semblo dire :
 « Venei tou !
 Vole vou randre ûrou.
 Lou ten se praimo,
 E queu que m'aimo
 Ei segur
 Que forâ soun bounur.
 Moun cor grandiro ;
 O vou nûriro ;
 Moun san vai coulà,
 Pêr vou tou lovâ.
 Moun suplice,
 Moun colice,
 Soun n'ofrando
 Qu'ei plo grando ;
 Mâ queu solâri
 Ei necessâri.
 L'ome coupable
 Erio incopable
 De'poyâ ce que fau,
 Pêr vei mo glôrio ;
 Mâ mo crou, moun berçau,
 Fan so vitôrio ».

4
 Dedin so craichô,
 Jeizu nou praicho
 Sei parlâ ;
 Ne fô mâ lou vizâ.
 Venei doun, richei,
 Tan liêr, tan chichei !
 Qu'ei pêr vou
 Qu'ô vô manqua de tou.
 Venei, lechodieï !
 Lâdrei eizurieï !

Orgouliou soben !
 Devo medizen !
 E tan d'autrei,
 Coumo vautreï,
 Que l'ôfensen,
 Quan l'encensen.
 Fennâ doulietâ !
 Filiâ couquetâ !
 Vôtrâ prejeirâ
 Soun meissungerâ,

Tan que vou chereï
 Lo vèno glôrio,

Jomâi vou ne pourei
 Chantâ vitôrio.

5
 Pêr li coumplaire,
 Que deu doun faire
 Tou crezen
 Que ve de Betleen ?
 Fô vei di l'âmo
 Lo chasto llâmo
 Qu'embroze
 Lou cœur de sen Joze ;
 Virâ tou-t en bê,
 Veliâ subre sé,
 Surtou bien gardâ
 So linguo e sâ mâ ;

Ne pâ veire,
 Ne pâ creire
 Lo molico
 L'injustico ;
 Jugâ lou autrei
 Meliour que n'autrei ;
 Que lour denado
 Nou sio so Prado ;
 Qu'ei lou mouyen d'oveï
 Par o so glôrio,
 E lou dre de poudei
 Chantâ vitôrio.

CHANTONS VICTOIRE

1. — *Chantons victoire ! — ce Dieu de gloire, — tant voulu, — à la fin est venu. — Cette fête — était annoncée — clairement — dans l'Ancien-Testament. — David avait chanté, — Daniel avait compté — l'heure, le moment — de l'événement. — Isaïe, — Jérémie, — les bonnes âmes, — tout en larmes, — avaient vu d'avance — la délivrance — de la nature. — L'enfer murmure : — il perd, dans Bethléem, — toute sa gloire ; — mais l'homme, bien content, — chante victoire.*

2. *Dans cette étable, — pauvre et minable, — ce grand Dieu — commence sa passion. — Sur sa litière, — la terre entière — reconnaît — le maître du soleil. — Les pauvres paysans — viennent les premiers. — Voyez ces trois rois — suivre les derniers ! — Tous l'adorent, — tous l'honorent ; — mais l'offrande — qu'il demande, — c'est une âme pure — une foi sûre, — la pénitence — ou l'innocence. — L'Enfant Jésus sauveur — promet sa gloire ; — mais, sans le don du cœur, — point de victoire.*

3. — *Voyez le rire ! — Il semble dire : — « Venez tous !*

[Je] veux vous rendre heureux. — Le temps s'approche, — et celui qui m'aime — est sûr — que [je] ferai son bonheur. — Mon corps grandira, — il vous nourrira ; — mon sang va couler — pour vous tous laver. — Mon supplice, — mon calice, — sont une offrande — qui est bien grande ; — mais ce salaire — est nécessaire. — L'homme coupable — était incapable — de payer ce qu'il faut — pour avoir ma gloire ; — mais ma croix, mon berceau — font sa victoire ».

4. Dans sa crèche, — Jésus nous prêche — sans parler ; — [il] ne faut que le regarder. — Venez donc, riches, — tant fiers, tant chiches ! — C'est pour vous — qu'il veut manquer de tout. — Venez, gourmets ! — lâdres usuriers ! — orgueilleux savants ! — dévots médisants ! — et tant d'autres, — comme vous, — qui l'offensent, — quand [ils] l'encensent. — Femmes douillettes ! — filles coquettes ! — vos prières — sont mensongères. — Tant que vous chercherez — la vaine gloire, — jamais vous ne pourrez — chanter victoire.

5. Pour lui complaire, — que doit donc faire — tout croyant — qui vient de Bethléem ? — [Il] faut avoir dans l'âme — la chaste flamme — qui embrasa — le cœur de saint Joseph ; — tourner tout en bien, — veiller sur soi, — surtout bien garder (surveiller) — sa langue et ses mains ; — ne pas voir, — ne pas croire — la malice, — l'injustice ; — juger les autres — meilleurs que nous ; — que leur avoir — nous soit sacré ; — c'est le moyen d'avoir — part à sa gloire, — et le droit de pouvoir — chanter victoire.

XIV

Qual fueg brilha dinz l'aire

Ce Noël est attribué à Libéral-Joseph Lalande, qui était curé de Chasteaux avant la Révolution.

Nous le devons à l'obligeance de M. Louis de Nussac.

Qual fueg brilha dinz l'aire !
Aquel astre es nouvel !
Del founs d'aquel esclaire
Dessen l'Emmanuel.
Quitatz vostra retreta,
Vous, bargiers d'alentourn,
Chantatz sus la museta
Un Dieu rumplit d'ainour.

Ne ve pas coum'un prinse,
Ni coum'embassadour.
Seun estat es fort minse ;
Ne treina pas de court.
Es nat dinz un estable,
E noun dinz un palais.
Chas lou Gran mepreisable
Un Dieu n'entra jamais.

Quel feu brille dans l'air ! — cet astre est nouveau ! —
Du fond de cet éclair — Descend l'Emmanuel. — Quittez
votre retraite, — vous, bergers d'alentour, — chantez sur
vos musettes — un Dieu rempli d'amour.

Il ne vient pas comme un prince, — ni comme un
ambassadeur. — Son état est fort modeste ; — il ne traîne
point de cour. — Il est né dans une étable — et non dans
un palais. — Chez le Grand [qui est] méprisable — un
Dieu n'entre jamais.

XV

Tchu ! tchu ! que l'Efan deur !

Le Noël suivant tombe un peu dans la trivialité, mais il offre cependant un caractère assez original.

L'Enfant dort! il ne faut pas le réveiller. Aussi, saint Joseph, sans plus de façon et de la manière la plus expéditive, vous met à la porte un menuisier, un cordonnier et un régent qui venaient offrir, d'une façon un peu tapageuse, leurs services au Nouveau-Né.

Nous ne croyons pas ce Noël très ancien. Le mot *noto* (la note, la mesure), qui termine l'avant-dernier vers du dernier couplet, ne se trouve pas dans notre vieux patois. Le mot *pouli* indiquerait que ce chant provient des environs de Beaulieu ou de Lubersac, où il désigne encore les mots *beau, joli*. Dans les environs de Brive et de Tulle, on dirait *bravé*. Le mot *culoto* n'est également pas employé chez nous; cette partie du vêtement est appelée *bradzo, bradza*. L'Italien dit *bracche*; l'Espagnol *bragas*.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte musical de ce chant, les documents fournis à ce sujet n'ayant pas été suffisants. Mais on a pu constater que le refrain était presque, note pour note, celui de *Cadet Rousselle* et que le reste du cantique n'était pas non plus sans analogie avec l'air de cette chanson. . . .

« Tchu! tchu! que l'Efan deur!
« Que l'Efan deur, pas tant de bru! »

Un menuisier n'est vengu espres
Per li fa un pouli bres;
Penden que tustavo l'ermineto,
Sen Dzoge l'ottrapo per lo copeto :

« Tchu! tchu! que l'Efan deur!
« Que l'Efan deur, pas tant de bru! »

Un courdonnier n'est vengu espres,
Per li far de bouns souliers.
Penden que tustavo lo semello,
Sen Dzoge l'ottrapo per lo ponello :
« Tchu! tchu! que l'Efan deur!
« Que l'Efan deur, pas tant de bru! »

Pueis un regent est vengu espres,
Per li chonta dels moutets.
Ma taleou que vol dire uno noto,
Sen Dzoge l'ottrapo per lo culoto :
« Tchu! tchu! que l'Efan deur!
« Que l'Efan deur, pas tant de bru! »

*Chut! chut! car l'Enfant dort! — car l'Enfant dort,
pas tant de bruit!*

*Un menuisier est venu exprès — pour lui faire un joli
berceau. — Pendant qu'il frappait [avec] l'erminette, —
saint Joseph l'attrape par son manteau : — Chut! chut!
car l'Enfant dort! — car l'Enfant dort, pas tant de bruit!*

*Un cordonnier est venu exprès, — pour lui faire de
bons souliers. — Pendant qu'il frappait la semelle, —
saint Joseph l'attrape par le pan de la redingote : —
Chut! chut! etc.*

*Puis un régent est venu exprès, — pour lui chanter des
motets. — Mais dès qu'il veut dire une note, — saint Jo-
seph l'attrape par la culotte : — Chut! chut! etc.*

XVI

L'Ange et le Berger

Ce dialogue est un colloque établi entre l'Ange et les Bergers. Il est à remarquer que si les Bergers se servent du langage vulgaire, les Anges, comme esprits supérieurs, ont adopté le français. On le

chante à Brive et à Beynat. La notation musicale est de M. le lieutenant-colonel Borie.

Andante.

Qu qu'oi que tuchto o-qui tout bas ! que nei-ven-gu
 nous ei-vil-la, de per dar-rier no-chtro tsa-ba-no.
 Chi ches d'ei-chi, rech-poundez nous ? mas si ches d'un au-
 tre vi-lad-ze pre-nen bien aar-do a no-chtre tse.

Le Berger

Qu qu'oi que tuchto oqui tout bas ?
 Que n'ei vengu nous eivilla
 De per delai nochtro tsabano.
 Chi ches d'eichi, rechpoundez nous ?
 Mas chi ches d'un aoustre viladze,
 Prenez bien gardo a nochtre tse.

L'Ange

Je suis le messager des cioux,
 Qui suis descendu en ces lieux,
 Vous apporter une nouvelle ;
 Car le Roi du ciel est venu
 A Bethléem dans une étable.
 Allez y tous pour l'adorer.

Le Berger

Mouchur chi ches vengu del chial
 Vous o tsargut faire un bel chaout

Vous o tsargut'no bell'etsalo.
 Mai quan l'y tournarei mounta
 Chabi pas coumo pouirei faire.
 Prenez gardo de pas toumba.

L'Ange

Berger, tu es bien ignorant,
 Pour me faire ce compliment,
 Je suis descendu sur l'étoile.
 Je vais plus vite que le vent,
 Je suis plus prompt que le tonnerre.
 Je vais au ciel dans un instant.

Le Berger

Mouchur, chi prenio moous gros chous.
 Lei cheiro be ta leou que vous.
 Ne fario qu'un'ehcambalado.
 Per coure n'io pas moun parier
 Quand chegria tout nochtre viladze,
 Ieou cheirio toudzour lou prumier.

L'Ange

Berger, puisque tu cours si bien,
 Va t'en bien vite à Bethléem.
 Là-bas dans le fond d'une étable
 Tu trouveras l'Enfant nouveau,
 Qui es couché sur de la paille,
 Au milieu de deux animaux.

Le Berger. — Qui est-ce qui frappe là-bas ? — Et qui est venu nous éveiller, — sur les derrières de notre cabane. — Si vous êtes d'ici répondez-nous ? — Mais si vous êtes d'un autre village, — Prenez bien garde à notre chien.

L'Ange. —

Le Berger. — Monsieur, si vous êtes venu du ciel — il vous a fallu faire un beau saut — il vous a fallu une

belle échelle. — Et quand vous y remonterez — Je ne sais comment vous pourrez faire. — Prenez garde de tomber.

L'Ange. —

Le Berger. — Monsieur, si je prenais mes gros sabots, — j'y serais aussitôt que vous — et je ne ferai qu'une enjambée. — Pour courir je n'ai pas d'égal — quand vous suivriez tout le village, — je serais toujours le premier.

L'Ange. —

XVII

L'Ange et le Berger

Voici encore un autre Noël sous forme de dialogue. Le français et le patois sont simultanément employés par l'ange et par le berger. La version, qui nous a été donnée par M^{me} Marcel Gouyon, provient des environs de Juillac et de Labersac, mais elle est moins complète que celle qui figure dans l'ouvrage déjà cité de M. l'abbé Pourville, curé de Queyssac. Nous reproduisons cette dernière, en respectant l'orthographe de l'auteur :

L'Andze

Oh ! la bonne nouvelle
Que je viens annoncer !
A vous, âme fidèle,
A vous, pauvre berger.

Le Messie adorable,
Le Fils du Tout-Puissant,
Est né dans une étable
Allez-y promptement.

Lou Bardzieyr

Nés ma miédza vigliada,
Lou dzal n'o pas tsantad,
Et la lun'es couidzada,
Y veyrio pas y anar.

L'Andze

Une belle lumière
Qui n'avait plus brillé,
Illumine la terre
D'une grande clarté.

Lou Bardzieyr

Ne setz vous pas un andze ?
Eilas ! que soui lourdaou.
Lous bardzieyrs de villadzes
Som presque tous eytaou.

L'Andze

Je vous le dis encore :
Berger levez-vous donc ;
N'attendez pas l'aurore
A Dieu portez vos dons.

Lou Bardzieyr

Souï grandament blamable,
De m'esse pas levad ;
Mais soui bien escusable,
Ne vous counessio pas.

Ah ! moun Diéou, s'eri ritze,
S'avio un pau d'ardzent,
Yéou ne serio pas tieytze,
Fario cauque présent.

Mais n'ai d'aquest'annada
Mas toundud un moutou,
N'y en pourtarai la lana
Per far un bourassou.

Y pourtarai enquèra
Un tant dzanti lébrau,
Qu'acouter'a l'espera
Dins nostre pasturau.

S'ab'ount'es la bécassa,
Faray ço que poudrai,
Tendarai ma fialassa,
Béléou l'acoutarai.

L'Andze

Berger, Dieu ne demande
Que l'or de votre cœur
Et c'est l'unique offrande
Agréable au Seigneur.

L'Ange. —

Le Berger. — On n'est qu'à la moitié de la veillée, — le coq n'a pas [encore] chanté, — et la lune est couchée. — Je n'y verrai pas pour m'en aller.

L'Ange. —

Le Berger. — N'êtes-vous pas un ange ? — Hélas ! que je suis lourdeau. — Les bergers des villages — sont presque tous ainsi.

L'Ange. —

Le Berger. — Je suis grandement coupable, — de ne m'être pas levé ; — mais je suis bien excusable, — je ne vous connaissais pas.

Ah ! mon Dieu, si j'étais riche, — si j'avais un peu d'argent, — je ne serai pas avare, — je vous ferai quelque présent.

Mais je n'ai cette année — tondu qu'un mouton, — j'en porterai la laine — pour faire une couette.

Je porterai encore — un bien gentil lièvre, — que j'attraperai au guet, — dans notre pâturage.

Je sais où se trouve une bécasse, — je serai ce que je pourrai, — je tendrai mon filet, — peut-être je l'attraperai.

L'Ange. —

La version de Juillac offre quelques légères différences que nous croyons inutile de reproduire. Nous nous bornons à donner le premier couplet avec sa notation musicale :

A vous peuple fi-dé-le à vous pau-vres ber-gers, une
heureuse nou-vel-le je viens vous an-non-cer: le Mes-sie a-do-ra-ble, le fils du Tout-Puis-sant est né dans une é-ta-ble, al-lez y prompte-ment al-lez y prompte-ment.

A vous, peuple fidèle,
A vous, pauvres bergers,
Une heureuse nouvelle
Je viens vous annoncer :
Le Messie adorable
Le Fils du Tout-Puissant
Est né dans une étable,
Allez-y promptement.

XVIII

Quittez vos plaines si chéries

Ce Noël, que l'on chante dans le canton de Juillac, nous a été communiqué par M^{me} Marcel Gouyon :

And^{te}

Quittez vos plaines si ché-ri-és, bergers qui gardez vos trou-peaux un pro-
di-gé des plus nou-veaux pa-rait dans nos pra-i-ri-és, pa-rait dans nos pra-i-ri-és.

Quittez vos plaines si chéries
Bergers qui gardez vos troupeaux,
Un prodige des plus nouveaux
Parait dans nos prairies (*bis*).

L'ange du ciel vient nous apprendre
Qu'il nous est né un Rédempteur
Qui doit faire notre bonheur ;
Partez sans plus attendre (*bis*).

Quittez donc votre paturage,
Bergers partez, vite partez,
Laissez vos moutons écartés
Allez lui rendre hommage (*bis*).

Celui qui créa la lumière
N'a qu'une crèche pour berceau
Et par un miracle nouveau
Est né dans la misère (*bis*).

C'est pourtant notre Divin maître,
C'est pourtant le Dieu Tout-Puissant
Qui vient pour nous dans le néant,
C'est pour nous qu'il veut naître (*bis*).

XIX

Cette nuit Jésus est né

Ce Noël, qui provient des environs de Juillac,
nous a été communiqué par M^{me} Marcel Gouyon ; il

se chante aussi à Lubersac. Les vers sont de onze syllabes (7 plus 4), avec rimes intérieures. Ce rythme est essentiellement populaire et très ancien. M. J. Daynard le donne aussi, avec quelques variantes, comme étant très répandu dans le Lot, dans le Velay et le Forez. Mais sa version nous semble moins correcte que celle du Limousin.

Cet-te nuit Je-sus est né pour nous sau-
ver, Une vier-ge l'a pro-duit
dans une é-ta-ble, Une vier-ge l'a pro-
duit. Vers les mi-nuit.

Cette nuit Jésus est né pour nous sauver.
Une Vierge l'a produit dans une étable,
Une Vierge l'a produit vers les minuit.

Saint Joseph a fait un lit à son petit,
En ramassant, avec grand soin, un peu de paille ;
En ramassant, avec grand soin, un peu de foin.

Il a fait de son chapeau un bon berceau ;
Il a mis ce beau poupon dans sa casaque ;
Il a mis ce beau poupon dans son jupon.

Il a dit : petit, voilà votre papa ;
Mais pourtant je ne suis pas votre vrai père,
Mais pourtant je ne suis pas votre papa.

Votre père est dans les cieux, tout radieux.
Je ne suis rien qu'un tuteur, puisqu'il l'ordonne,
Je ne suis rien qu'un tuteur, un conducteur.

Lorsque vous aurez quinze ans, il sera temps
De vous enseigner un métier, dans ma boutique,
De vous enseigner le métier de charpentier.

On vous donnera du bois, ferez des croix,
Cela sera tous vos ébats et vos délices,
Cela sera tous vos ébats jusqu'au trépas.

XX

Trois rois venus de l'Orient

Le Noël suivant, dont M. Gaston de Lépinay n'a pu recueillir qu'un fragment, est assez répandu à Lissac et dans les environs de Brive. M^{lle} Marguerite Genès, qui l'a entendu chanter, a bien voulu nous en donner la notation musicale :

brois rois ve-nus de l'O-rient, Ado- rer le Mes-
 si- e, Ont por-té cha-cun leur pré-sent, tout
 gar-ni d'or et de brillants, Au Dieu, fils de Ma-
 ri- e qui vient de naî- tre pau- vrement Pour
 nous sau- ver la vi- e.

Trois rois venus de l'Orient

Adorer le Messie,
Ont porté chacun leur présent,
Tout garni d'or et de brillants,
Au Dieu, fils de Marie,
Qui vient de naître pauvrement
Pour nous sauver la vie.

.....

XXI

Echo des montagnes de Bethléem

Ce Noël figure dans un recueil édité par les frères des Ecoles chrétiennes (*Cantiques anciens et nouveaux*). La notation musicale est de M^{lle} M. Genès :

Les Bergers

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné des chœurs joyeux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant venu des cieux :

Refrain } Gloria in Excelsis Deo,
 } Gloria in Excelsis Deo.

Les Anges

Bergers quittez vos retraites ;
Unissez-vous à nos concerts ;
Répétez à vos musettes
Ce chant qui vibre dans les airs (*Ref.*).

Les Bergers

Anges, quelle est cette fête ?
Pour qui ces hymnes triomphants ?

Quel vainqueur ou quel prophète
Exaltent vos divins accents (Ref.).

Les Anges

Apprenez tous la naissance
D'un roi sauveur en Israël ;
Que dans sa reconnaissance,
La terre chante avec le ciel (Ref.).

Andantino

Les An-ges dans nos can-tes ont en-tan-cé des
chants joyeux, et l'é-cho de nos monta-gnes
re-dit ce chant ve-nu des cieux : glo-ri-a
In ex-cel-sis De-o, glo-ri-a
In ex-cel-sis De-o.

Les Bergers

Mais ce prince magnifique
Qu'en vos concerts on applaudit,
Est-ce lui qu'au temps antique
Plus d'un prophète avait prédit ? (Ref.).

Les Anges

Aujourd'hui la prophétie
Se réalise sous vos toits ;
Allez voir ce doux Messie,
Promis aux peuples tant de fois (Ref.).

Les Bergers

Dites-nous à quelle marque,
A quels insignes glorieux
Reconnaitre ce monarque
Qui, cette nuit, descend des cieux ? (Ref.).

Les Anges

Un enfant couvert de langes
Dont une crèche est le berceau,
C'est le Christ que nos louanges
Acclament par ce chant nouveau (Ref.).

Les Bergers

Hâtons-nous, que l'on s'assemble :
A Bethléem, allons le voir,
Et nous redirons ensemble
L'hymne joyeux de notre espoir (Ref.).

XXII

Se disset'na bargleira

Ce Noël, dont on n'a pu réunir que quelques frag-
ments, se chantait dans les environs de Lubersac. Il
nous a été communiqué par M. Louis de Nussac. Le
mot *bourassa*, employé dans ce Noël, désigne le
morceau d'étoffe ou de toile dont on enveloppe
l'enfant au maillot, ce que l'on appelle vulgaire-
ment une couette.

La notation de la musique est de M^{lle} Marguerite

Genès. Il est probable que la phrase musicale finit au huitième vers, au mot *ounour*. Ce qui suit doit être la fin d'un autre couplet.

Moderato

Se dis-set 'na bar-gieira, tan bou-na mei-na-gieira: Bar-gieira, n'auriatz re? Mon Dieu! per lou ple-jar, Dieu ai une bou-rassa; A be un pauc de cras-sa. Nostre Se-nhour Me-rita mais d'ounour. Se dis-set Toni; Per me furnirai l'oli Per l'alumar, Lou veirai malhou-nar!

.....
 Se disset 'na bargieira,
 Tan bouna menagieira :
 — Bargieira, n'auriatz re ?
 — Mon Dieu, per lou plejar,
 Ai una bourassa ;
 A be un pauc de crassa !
 Nostre Senhour
 Merita mais d'ounour.

Se disset Toni :
 — Per me, furnirai l'oli,
 Per l'alumar (1),
 Lou veirai malhou-nar.

.....

(1) Une variante de ces vers porte: *per l'enchatelhar, lou veirai malhou-nar*. Le mot *enchatelhar* est imagé : il ne peut se tra-

Disait une bergère, — bien bonne ménagère : — Bergère, n'aurais-tu rien ? — Mon Dieu, pour le plier, — j'ai une couette ; — elle a bien un peu de crasse ! — Notre-Seigneur, — mérite plus d'honneur. — Tony disait : — pour moi, je fournirai l'huile, — pour l'éclairer, le voir mailloter.

XXIII

Me semblo qu'ai aouvi

Le cantique suivant est encore très répandu dans différentes localités de la Corrèze, notamment à Juillac et à Lissac. On le chante également dans le Lot ; partout on le trouve avec de nombreuses variantes. Nous en devons la communication à M. Gaston de Lépinay :

Me sem-blo qu'ai aou-vi un an-ze que tsan-ta-vo
 la-vo, tsan-ta-vo ques-to net, en-vi-wun mie-dzo net, que
 lo Vierzo en-son-ta-vo, que lo Vierzo en-son-ta-vo.

Me semblo qu'ai aouvi } bis
 Un anze que tchantavo }
 Tchantavo qu'esto ne,
 Enviroun miedzo-ne
 Que lo Vierzo enfantavo.

dire que par l'expression : *pour l'éclairer avec la petite lampe* (appelée en patois *chalet*). Nous avons donné, à la page 74, l'explication de ce mot.

Tchiantavo qu'un efan }
Per nous tira de peino } *bis*
Nous vai tout pardouna,
E mai nous vai douna
Paradis per estreno.

N'en fugui tout ravi }
E zou vougui pas creire. } *bis*
N'en quiti moun troupel
De brebis et d'oniël.
Lou quiti ; z'ou vaou veire.

Lou tchercaben pertout, }
D'un lougis ad un aoutre ; } *bis*
Ma lou troubaben pas.
N'eren fort estounats ;
Obian perdu courage.

Descendi un paou pus bas, }
Au cantou d'autr'estable. } *bis*
Lou li troubi taous dous :
Lo maire e l'efantou,
Tout ol pe d'uno grejo.

N'en paousi moun montel }
Per n'en crubi lo Sento, } *bis*
Per lous crubi taous dous,
Lo maire et l'efantou,
Taous dous tant mijerable.

Penden que fosio co, }
Tres reys entrent de rens, } *bis*
Taous chargea de presens.
Trouben lou Tout-Puissant,
Et taous treis l'odourerent.

Un pourtavo de l'or, }
E l'aoutre de lo miro, } *bis*

E l'aoutre de l'encens.
Prenount coungie d'aous sents
E pui s'en etournerou.

Moun Dieouques'esvingu }
Per nous aoutre surterro. } *bis*
Douna nous lo santa
Per paudi bien traouta.
Tout lou moundi z'espero.

*Il me semble que j'ai entendu — un ange qui chantait.
— Il chantait cette nuit, — environ vers minuit — que
la Vierge enfantait.*

*Il chantait qu'un enfant — pour nous tirer de peine —
allait tout nous pardonner, — et même nous donner —
le Paradis pour étrenne.*

*J'en fus tout ravi — et même je ne voulais pas le croire.
— Je quitte mon troupeau, — de brebis et d'agneaux. —
Je le quitte ; je vais voir.*

*Nous cherchons l'enfant partout, — d'un logis à un
autre ; — mais nous ne le trouvons pas. — Nous étions
fort étonnés ; — nous avons perdu courage.*

*Je descends un peu plus bas, — au coin d'une autre
étable. — Je les trouve tous deux : — la mère et le petit
enfant, — tout près d'une crèche.*

*Je pose mon manteau — pour en couvrir la Sainte, —
pour les couvrir tous deux, — la mère et le petit enfant,
— tous deux si misérables.*

*Pendant que je faisais cela, — trois rois entrent de
rang, — tous chargés de présents. — Ils cherchent le
Tout-Puissant, — et tous trois l'adorèrent.*

*Un portait de l'or, — et l'autre de la myrrhe, — et
l'autre de l'encens. — Ils prennent congé des saints, —
et puis se retirèrent.*

Mon Dieu qui êtes venu, — pour nous autres, sur terre,

— donnez-nous la santé, — pour pouvoir bien marcher.
— Tout le monde l'espère.

XXIV

Efons de la campagna

M. l'abbé Gorse, dans une remarquable étude biographique (1), attribue ce Noël au chanoine Talin, né à Corrèze le 1^{er} mars 1825, qui cultivait avec un charme tout particulier aussi bien les vers patois que les vers français. Est-ce un Noël populaire? Est-ce une œuvre de Bertrand de Latour ou de l'abbé Talin? Il serait difficile d'être affirmatif. M. l'abbé Pourville a découpé ce Noël en deux et a joint à chaque tronçon des couplets qu'il a composés. Nous prenons la version de M. l'abbé Gorse qui nous paraît plus homogène, mais nous empruntons à M. l'abbé Pourville sa notation musicale :

Efons de la campagna,
La Divinita
O pris per sa coumpagna
Nostr'humanita,
Per rampli la proumessa
Qu'en un jour de tristessa
Faguet dins sa détressa
A l'ome exila.

Refrain

Nadalou tant eymable,
Avem recours à vous ;
Mounstratz vous charitable,
Ajatz pieta de nous.

(1) Abbé Gorse, *L'abbé L. L. Talin*, p. 136. Tulle, 1893.

Andante

E - fons de la cam-pa-gna, la Di-vi-ni-ta
o pris per sa coum-pa-gna nostr'hu-ma-ni-ta,
per rampli la prou-messa qu'en un jour de tris-
tes-sa fa-guet dins sa dé-tressa a l'ome e-xi
8. Refrain
la. Na-dalou tant eymable a-vem re-cours a
vous; moun-stratz vous cha-ri-table, a-jatz pieta de nous.

Dieou boutet à la pena
Adam maleyrou ;
Lou liet d'una chadena
Que treynarem tous.
Tant que sem sur la terra,
Tout es pena, misera,
Lou cial ès en couléra :
Jesus sauvatz nous !
Tres reyz se rancountreroun
Din un grand tourment,
Quand tout d'un co vegueroun
Dins lou firmament,
Un'estiala serena
Qui lous turet d'en pena ;
La segoun, lous emmena,
Dret en Bethleem.

Trouberoun dins l'estable,
Sur un paò de fe,
Un efan tant aymable,
Purava, avia fre ;
Un angè l'acatava,
Quand un beò l'eschaurava ;
Jesus lous agachava,
Your fasia dey be.

Tous tres s'aganoulieroun
Bien dévotamen ;
Et tous tres présenteroun
Chacun liour present ;
La Vierdza agachava,
Douchament escoutava ;
Ço que disian gardava
Din soun cœur countent.

Bel efan tant eimable
Voudrio embrassa

Vostre bre miserable,
Ma yo n'ouze pas ;
Moun âma n'es tacadò,
Lou pecha l'a tchaouliado ;
N'en sera netezado
Quand l'aura touca.

Enfants de la campagne, — la Divinité, — a pris pour sa compagne, — notre humanité, — pour remplir la promesse — qu'en un jour de tristesse, — Dieu fit dans sa détresse, — à l'homme exilé.

Refrain. — *Petit Noël bien aimable, — nous avons recours à vous ; — montrez-vous charitable, — ayez pitié de nous.*

Dieu plaça dans la peine — Adam malheureux ; — il le lia d'une chaîne — que nous traînons tous. — Tant

que nous sommes sur terre, — tout est peine, misère, — le ciel est en colère : — Jésus, sauvez-nous !

Trois rois se rencontrèrent — dans un grand tourment, — quand tout d'un coup ils virent — dans le firmament — une étoile sercine, — qui les tira de peine, qu'ils suivent et qui les mène — droit à Bethléem.

Ils trouchèrent dans l'étable, — sur un peu de foin, — un enfant tant aimable, — qui pleurait et avait froid ; — un ange le couvrait, — un bœuf le réchauffait ; — Jésus les regardait, — et leur faisait du bien.

Tous trois s'agenouillèrent — bien dévotement ; — et tous trois présentèrent — chacun leur présent ; — la Vierge regardait, — doucement écoutait ; — ce qu'on disait gardait — dans son cœur content.

Bel enfant tant aimable — je voudrais embrasser — votre berceau misérable, — mais, je n'ose pas ; — mon âme est entachée, — le péché l'a souillée ; — elle sera purifiée, — quand elle l'aura touché.

XXV

Lo terro ei fredzo

Ce Noël, d'une poésie si douce et si tendre, est attribué au chanoine Talin (1) par M. l'abbé Gorse (2). Le manuscrit a été en effet trouvé parmi les documents laissés par cet érudit ; mais nous savons aussi que le chanoine Talin recueillait avec passion les poésies populaires de son pays. Faut-il lui attribuer la paternité de cette charmante pièce de vers ? rien ne le prouve. Toujours est-il qu'elle ne paraît pas

(1) Talin Léonard, né à Corrèze le 1^{er} mars 1825, mort à Tulle le 3 avril 1893.

(2) Gorse, *L'abbé L. L. Talin*, pp. 142 à 145. Tulle, 1893.

très ancienne. Le mot *foouveta* (fauvette), employé de nos jours, se disait autrefois *gomada* :

Lo terro ei fredzo,	Noun, noun, sur terro;
Lou chial nevedzo :	N'y or e d'enquéro,
Morto sosou !...	D'omount, d'alén,
Oouve lous anzes,	De coumparable
Tchontoun louanzes	A nostr'estable
Del Nodolou (1).	De Bethelem.
Venes flouretas,	Pinsons, looubetas,
Rosas, viouletas,	Cardis, foouvetas,
Li fa lo cour.	Lou Nodolou,
Dzomai lo terro	Onne vous mando,
N'o vit enquéro	E vous coumando
Pu tzantio flour.	Uno tsanchou.
Qu vous pintravo,	Fose silence ?
Vous emboumavo,	Vraiment, ieou pense,
Quitto lou chial ;	Qu'ove rojou.
Oouves, fleuretas,	So pauto ei mudo ?
Rosas, viouletas,	Noun, se remudo,
D'al me d'obrial !	Ehcoutes lou.
Oquel que douno	Jesu, moun fraire,
Aux reys : courono,	Moun petit fraire,
Glorio, palay,	Qu'oves tant fre !
Dins un estable,	Si n'en chei digne,
Tant miserable,	Fose me chigne,
Oti se play.	Venes cha me.

Ploseys del mounde,
 Ah ! ieou m'escoude
 Dins sous brassous ;
 Ah ! m'enchadenou
 E me retenou
 Bien loin de vous.

(1) Nous avons déjà fait remarquer que le mot *Nadalou* (Noël) est souvent employé pour désigner l'Enfant Jésus lui-même.

*La terre est froide. — le ciel neigeux : — morte saison !
 — Entendez les anges ; — ils chantent les louanges — du
 Nadalou.*

*Venez fleurettes, — roses, violettes, — lui faire la cour.
 — Jamais la terre — n'a vu encore — plus belle fleur.*

*Celui qui vous peignait, — vous embaumait, — quitte
 le ciel ; — entendez [le], fleurettes, — roses, violettes, —
 du mois d'avril.*

*Celui qui donne — aux rois : couronne, — gloire, pa-
 lais, — dans une étable — bien misérable, — là se plaît.*

*Non, non, sur terre, — il n'y a rien encore, — d'amont,
 d'aval, — de comparable — à notre étable — de Beth-
 léem.*

*Pinsons, alouettes, — chardonnerets, fauvelles, — le
 Nadalou, — aujourd'hui vous mande, — et vous com-
 mande — une chanson.*

*Vous faites silence ? — Vraiment, je pense, — que vous
 avez raison : — sa lèvre est muette ? — Non, elle remue,
 — écoutons-le.*

*Jésus, mon frère, — mon petit frère, — qui avez tant
 froid ! — si j'en suis digne, — faites-moi signe, — entrez
 chez moi.*

*Plaisirs du monde, — ah ! je m'enfonce — dans ses
 petits bras ; — ah ! ils m'enchaînent — et me retiennent
 — bien loin de vous.*

XXVI

Pastours, escoutatz tous !

Les deux Noël's qui suivent figurent dans l'ou-
 vrage, déjà cité, de M. l'abbé Gorse et sont attribués
 par lui au chanoine Talin :

Pastours, escoutatz tous !
Et rejaouvissetz vous,
Leyssatz lous agnels paysse !
N'ajatz pas paou del loup ;
Quel que jou garda tout
Ne fay re ma de naysse.

Auvez lous angelous
Chantar a plena voux
Al boun mitan de l'ayre ;
Lou Sauvadour es na,
Effaçà lou pecha
De nostre proumier payre.

Davalatz tous alen,
Anatz a Bethleem :
Ati, dins un estable,
Troubaretz l'efantou
Couïja dins un creschous,
Ati, bien misérable.

Lous petios renardous,
Lous quittes augèlous,
Chadun aù lour demora :
Jésus lou Nadalou,
Qu'es lou Mestre de tout,
Chaousit sa part defora.

Jésus, moun Sauvadour,
Moun Dieou, et moun amour,
Que sès vous misérable !
Mas, vostra paubreta,
Et vostre humilita
Vous fau mas pus aymable.

Ah ! que vouletz, moun Dieou ?
Que damanda de yeou
Quand venetz sur la terra ?
Sey paoubre, yeou n'ai re,

Seignour, jou sabetz be,
Counnessetz ma misera.

Ah ! se vouletz moun cor,
Prenetz lou tout d'abord,
Yeou, lou vous abandoune ;
Ma santa, may moun be,
Yo me reserve re,
Tout ço qu'ay jou vous doune.

Pregem Dieou de boun cor,
Qu'al moument de la mort,
Nous fach'à tous la grachia
D'anar en paradis,
Et d'esse réunis
Dabon sa Sento Facio.

Pasteurs, écoutez-tous ! — Et réjouissez-vous, — laissez les agneaux paître ! — n'ayez pas peur du loup ; — celui qui garde tout — vient à peine de naître.

Entendez les petits anges — chanter à pleine voix — au bon milieu des airs : — le Sauveur nous est né, — effaçant le péché — de notre premier père.

Descendez tous là-bas, — allez à Bethléem : — là, dans une étable, — vous trouverez le petit enfant — couché dans la crèche, — là, bien misérable.

Les petits renards, — jusqu'aux petits oiseaux, — chacun a sa demeure ; — Jésus le Nadalou, — lui le Maître de tout, — choisit sa part dehors.

Jésus, ô mon Sauveur, — mon Dieu, et mon amour, — que vous êtes misérable ! — Mais votre pauvreté, — et votre humilité — vous font bien plus aimable.

Ah ! que voulez-vous, mon Dieu ? — Que demandez-vous de moi — en venant sur la terre ? — Je suis pauvre, je n'ai rien, — Seigneur, vous le savez bien, — vous connaissez ma misère.

Ah ! si vous roulez mon cœur, — prenez-le tout d'abord,
— moi, je vous l'abandonne ; — ma santé et mon bien, —
je ne me réserve rien, — tout ce que j'ai je vous le donne.

Prions Dieu de bon cœur, — qu'au moment de la mort,
— il nous fasse à tous la grâce — d'aller en paradis, —
et d'être réunis — devant sa Sainte-Face.

XXVII

Oval, oval, din lo boutiquo

Oval, oval, din lo boutiquo
Dey charpentier, queste moti,
Yeou n'auvigueyt uno musiquo
D'un angélou dey paradis.

Chœur

O bouna, senta mayré,
Délias-nous l'efantou ;
Es nostre petiot frayre,
Senta Vierdzo, bayla le nous.

Moun Dieou. yo me troumpavo !
Qu'era pas d'angélou :
Qu'era la Vierdzo que chantava
Quand bressava lou Nadalou.

Disio : lous angès vous entourou,
Jésus, aoù tous lous els sur vous ;
D'oun vet que vostrès ilous purou ?
Puro peaus homès maleyroux.

Per delia las armas esclavas,
Avez vougut d'aous bouraçous ;
Se lou pecha las estachava,
Soun libras din vostrès brassous.

Là-bas, là-bas, dâns la boutique — du charpentier, ce

matin, — j'entendis une musique — d'un petit ange du paradis.

Chœur. — O bonne, sainte mère, — déliez-nous le petit enfant ; — il est notre petit frère, — Sainte Vierge, donnez-le nous.

Mon Dieu, je me trompais ! — Ce n'était pas un petit ange : — c'était la Vierge qui chantait — tout en berçant le Nadalou.

Elle disait : les anges vous entourent, — Jésus, tous ont les yeux sur vous ; — d'où vient que vos petits yeux pleurent ? — Ils pleurent pour les hommes malheureux.

Pour délier les âmes esclaves, — vous avez voulu de petits langes ; — si le péché les garrottait, — elles sont libres dans vos petits bras.

XXIX

O l'entour de l'estable

A ces chants populaires qui ont dû, pendant le moyen âge, être fort nombreux, mais que la tradition a oubliés en partie, se sont ajoutés des chants dictés par d'autres idées, à l'époque des différentes guerres qui ont ensanglanté le pays. Les Noël, comme les chants satiriques, abondent dans l'histoire de la vieille France, mais peu de ces chansons furent véritablement populaires. Leur popularité était à la cour et dans les salons, plutôt que dans les champs ou dans la rue.

Le Noël suivant donne une idée de ce genre de production. Il est de Joseph-Anne Vialle (1) ; il a

(1) Joseph-Anne Vialle, né à Tulle le 20 mai 1762 ; fils de Jean Vialle, il embrassa, comme son père, la carrière du barreau. Sous

été publié d'abord par M. Louis de Nussac (1) avec quelques variantes qui s'éloignent du texte primitif, puis par M. Clément-Simon, qui l'a reproduit avec l'orthographe prise sur l'original (2).

Cette pièce de vers, d'un goût contestable, se fait remarquer par sa forme vive, son débit facile; mais la versification n'est pas précisément correcte. L'auteur fait rimer les participes avec les infinitifs, le singulier avec le pluriel, etc.

Anne Vialle raconte à propos du mot *gounelo*, qui figure au quatrième couplet, dans quelle circonstance il fut appelé à composer cette facétie : « Quand, en 1814, Louis XVIII remonta sur le trône, on nous disait que sa trop grande obésité ne lui permettait pas de porter une culotte et qu'il se servait d'un jupon. Il n'en fallut pas davantage, dans un pays où on donnerait des sobriquets au bon Dieu, pour l'appeler *gounelo*. Henri IV ne se fâchait pas quand on l'appelait *le Béarnais*. Quoiqu'il en soit à la Noël de 1814, dans la Société des buveurs de demi-quart, on proposa de manger un coq et de faire un Noël. J'égayai notre société par les quatre couplets suivants, sur l'air des anciens Noël de la cour » :

la Révolution, membre des clubs, procureur-général-syndic du département, il se prêta aux excès de la Terreur. Emprisonné après Thermidor, il dut sa liberté à quelques-uns de ses amis dont il avait été le complice et l'instrument, et s'adonna depuis lors à l'étude de l'histoire et de la littérature locales. La plupart de ses nombreux manuscrits n'ont pas été malheureusement conservés, et, en réalité, il n'est connu que par sa participation au *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin* et par quelques pièces de poésie. Il mourut le 18 novembre 1833.

(1) *Echo de la Corrèze*, 1^{er} an., n^o 8, du mois de décembre 1892.

(2) Clément-Simon, *Joseph Anne Vialle, poète et lexicographe Bas-Limousin*, p. 24. Paris, 1893.

O l'entour de l'estable
Oun Jézu ero na,
Li ovio n mounde de diable
Que l'ei voulio entra.

José, disset l'Efon, pren me lo barro torto,
Eici voulen ma doüs peisans,
De bouns bourges, doüs artisans,
F.. lou reste à la porto.

Dins la foulo qu'entravo
Li avio un ouficié,
Un emigran poussavo
Per lou buti darrié.

Ma l'Efon, d'un el fi, lou triet din lo troupo :
Mama, aquel n'o pas trahi
Ses pas batu per l'énemi.
Douno li de mo soupo.

Lou tigre de lo Corso (1),
Qu'o tant versa de sang,
Fai fa plasso per forço
Per soun ami Bertran.

L'Efon, s'en transit tout, creguet que qu'er Herodo
Que doüs têtes de las mamas
Daradjavo lous nouveüs nas.
El n'avio pres lo modo.

Nostre pâoure Gounélo (2)
S'en ve tout debrolha,
Fai peta so bretêlo
Quan vol s'agenoulha.

« Eh d'oun, fai sauta oquel », disset l'Efon aimable,
« Per sent Antonhi, lous gognous,
« José, ne sou pas to brenous.
« Torno lou dins l'estable ».

(1) Surnom donné à Napoléon I^{er}.

(2) Sobriquet donné, ainsi que nous l'avons déjà dit, à Louis XVIII. Le mot *gounel*, *gounêlo*, signifie *jupon*. On appelle de ce nom un homme lâche, efféminé, pour indiquer qu'il mériterait de porter jupon, ou qu'il est toujours entre les jupons des femmes.

A LA PORTE DE L'ÉTABLE

A la porte de l'étable — où Jésus était né, — il y avait une foule de gens — qui voulaient entrer ; — Joseph, dit l'Enfant, prends le bâton tordu, — ici nous ne voulons que des paysans, — de bons bourgeois, des artisans, — flanque le reste à la porte.

Parmi la foule qui entrait — il y avait un officier, — un émigré poussait — pour le placer le dernier. — Mais l'Enfant, d'un œil fin, le distingue dans la troupe : — Maman, celui-là n'a point trahi, — il ne s'est pas battu pour l'ennemi, — donne-lui de ma soupe.

Le tigre de la Corse — qui a tant versé de sang, — fait faire une place par force — avec son ami Bertrand. — L'Enfant en fut tout transi ; il crut que c'était Hérode — qui des seins de leurs mamans — arrachait les nouveaux-nés. — Il en avait l'habitude.

Notre pauvre Gounel — s'en vient tout débraillé, — il fait casser ses bretelles — quand il veut s'agenouiller. — « Et d'où sort celui ci », dit l'Enfant aimable, — « par saint Antoine, les pourceaux, — Joseph, ne sont pas aussi dégoûtants. — Ramène-le dans l'étable ».

XXX

Lou Velhoulet !

Nous ajouterons, à la série des Noël's limousins qu'il nous a été possible de recueillir, deux des compositions de ce genre de M. le chanoine Joseph Roux. Bien que ces Noël's soient récents, ils se font remarquer par une ampleur de style qui caractérise les œuvres de notre félibre majoral ; l'un d'eux, le second, a remporté le prix au concours du cente-

naire de Saboly, à Apt, en 1875. L'orthographe de ces deux poésies est conforme aux règles adoptées dans la *Grammaire limousine* (1) que l'auteur vient de publier.

1

Giral

« Fraires, fraires, couchem nous !
Ralumem nostres blandous !
Coissi fai negre, defora !..
Nadal ne torna souvent ;
Giala trop, e tira un vent
Qui trancha coum'una fora ! »

2

L'Aujol

« Planh te, Giral, ias del biaï !
Un routal de fuec, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn.
Quan lou Jhésu, nueg e journ,
Tremola dinz sa chapela ! »

3

Aital dizia lou droullet,
L'aujol aital razounava...
Ab tan, la soucha flambava,
La soucha del Velhoulet !

4

Guinot

« Fraires, fraires, teinem nous !
Quitem viste nostres soucs ;
Viste boutem nous a taula !
Nou me senti boun efan :
Ai una set, una fam
Qui me copon la paraula ! »

(1) Joseph Roux, *Grammaire limousine*. Brive, 1895.

5

L'Aujol

« Planh te, Guinot, ias del biaï !
Una toalha blancha, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn,
Quan lou Jhèsu, nueg et journ,
Estauvia dinz sa chapela ! »

6

Aital dizia lou droullet,
L'aujol aital razounava ;
Ab tan, la soupa fumava,
La soupa del Velhoulet !

7

Guilhem

« Fraires, fraires, preissem nous !
Pausem vestas e vestous !
D'anar jaire es mais que l'oura ;
Passar drech touta la nueg !...
Serai pla troumpat, s'anueg,
S'anueg me leve d'aboura ! »

8

L'Aujol

« Planh te, Guilhem, ias del biaï !
Una doubla coustia, alai,
Segur, alai nous apela ;
Troubarem gei e sujourn,
Quan lou Jhèsu, nueg e journ,
Tregita dinz sa chapela ! »

9

Aital dizia lou droullet ;
L'aujol aital razounava...
Ab tan, l'adiu-siatz sounava,
L'adiu-siatz del Velhoulet !

LE RÉVEILLON

1. — « Gérard. — Frères, frères, hâtons-nous ! — rallumons nos brandons ! — qu'il fait noir, dehors !... — Noël ne revient qu'une fois l'an... — Il gèle trop fort, et il souffle un vent — qui perce comme un foret ! »

2. — L'Àieul. — « Plains-toi, Gérard, tu as bonne grâce ! — Un grand feu là-bas — pour sûr, là-bas nous appelle. — Nous trouverons joie et soulagement, — tandis que Jésus nuit et jour — frissonne dans sa chapelle ! »

3. — Ainsi disait le garçonnet ; — l'Àieul raisonnait ainsi... — Cependant la bûche flambait, — la bûche du Réveillon !

4. — Guinot. — « Frères, frères, dépêchons-nous ! — ôtons vite nos sabots ! — vite mettons-nous à table ! — Je ne me sens pas bon enfant... — J'ai une soif, une faim — qui me coupent la parole ! »

5. — L'Àieul. — « Plains-toi, Guinot, tu as bonne grâce ! — Une nappe blanche là-bas — pour sûr là-bas nous appelle ; — nous trouverons joie et soulagement — lorsque Jésus nuit et jour — manque dans sa chapelle ! »

6. — Ainsi disait le garçonnet, — l'Àieul raisonnait ainsi ; — néanmoins la soupe fumait, — la soupe du Réveillon !

7. — Guillaume. — « Frères, frères, pressons-nous ! — posons vestes et vestons ! — Il est plus que l'heure de s'aller coucher ! — Passer toute la nuit debout ! — Je serai bien déçu si aujourd'hui, — si aujourd'hui je me lève de bonne heure ! »

8. — L'Àieul. — « Plains-toi, Guillaume, tu as bonne grâce ! — Une double couette là-bas, — pour sûr là-bas nous appelle ; — nous trouverons joie et soulagement, — lorsque Jésus nuit et jour — s'agite dans sa chapelle ! »

9. — Ainsi disait le garçonnet ; — l'Àieul raisonnait

ainsi ; — cependant l'Adieu sonnait, — l'Adieu du Réveillon.

XXXI

La Messa chauda (1)

1

Ia mais de mila ans anueg
Drolles, que dinz un estable,
Sus lou cop de mietja-nueg,
Nasquet lou Dieus adourable.
Ia mais de mila ans anueg !

2

Un bouci de petassou,
Vezaqui, drolles, qual era
Soun malhot, soun bourassou :
L'amassariatz de per terra
Un bouci de petassou ?

3

Lou qui nous reschaura touz,
Avia freg a sas manotas ;
Ges de fuec, ges de mitous,
Per las li tener chaudotas,
Lou qui nous reschaura touz !

4

Ailas ! touz lous venz del cial
Brudissian dinz la caverna,
Sens courtinas, sens chapial,
Per aparar qu governa.
Ailas ! touz lous venz del cial !

(1) A Tulle, aller à la messe chaude, c'est aller dans son lit pendant la messe de minuit.

5

El, l'autour de nostra fe,
El, lou reis de las estialas,
Auzet couija sus del fe,
Jous un plascuns d'arantialas,
El, l'autour de nostra fe !

6

Qu dona l'aigua, avia set ;
Vezia re, qu luma l'auga ;
E noun avia de chas se.
Qu ciala la paur'a lauba !
Qu dona l'aigua, avia set !

7

L'ofrenda de nostre cor,
Mais que mais apieda, enchanta
Lou que l'Ange, amount, en cor,
Lauva, beneizis e chanta !
L'ofrenda de nostre cor !

LA MESSE CHAUDE

1. — Il y a plus de mille ans, aujourd'hui, — enfants, que dans une étable, — sur le coup de minuit, — naquit le Dieu adorable. — Il y a plus de mille ans, aujourd'hui !

2. — Un lambeau de chiffon, — voilà, enfants, quels étaient — son maillot, ses langes : — l'amasseriez-vous à terre, — un lambeau de chiffon ?

3. — Celui qui nous réchauffe tous, — a froid à ses petites mains. — Point de feu, point de mitaines, — pour les tenir chaudes. — Celui qui nous réchauffe tous !

4. — Hélas ! tous les vents du ciel — bruissaient dans la caverne, — sans courtine, sans pignon, — pour garantir celui qui gouverne. — Hélas ! tous les vents du ciel !

5. — Lui, l'auteur de notre foi, — lui, le roi des astres,

— il osa coucher sur du foin, — sous un plafond de toile d'araignée, — lui, l'auteur de notre foi !

6. — Celui qui donne l'eau avait soif. — Il ne voyait rien celui qui allume l'aube ; — et il n'avait pas de chez soi, — celui qui abrite la pauvre alouette ! — Celui qui donne l'eau avait soif !

7. — L'offrande de notre cœur, — plus que tout apaise, enchante — celui que l'Ange en chœur, là-haut, — loue, bénit et chante ! — L'offrande de notre cœur.

XXXII

La Bressaira

NADALET

Nous terminerons notre Recueil des Noël's du Bas-Limousin par *une Berceuse* que l'auteur, M^{me} Marguerite Genès, a bien voulu nous donner l'autorisation de reproduire. La musique est de M^{me} la baronne Le Clère.

Nous ne ferons pas ressortir tous les mérites de cette pièce de vers. M^{me} Marguerite Genès ayant apporté à notre travail un concours qui nous a été des plus précieux, nos éloges pourraient paraître intéressés. Mais le lecteur saura vite apprécier toutes les qualités de cette ravissante poésie :

A Madama la baronna le Clère.

1

Daus reis matges qui s'entournaven
Josep sarrava lous prezens,
E la mirra, l'aur e l'essens
L'ablauvissian e l'estounaven.
Assetada permei lou fe
La Vierge d'aquel temps bressava

Soun filh e tout bas li chantava,
En lou sarran sus soun tete :
« Nai, nai, duer, duer, divin meinatge :
« Per coumensar ta messiu permei nous,
« Chal que daus efans de toun atge
« Sias lou pus savi, lou pus douz ».

2

Quala maire fiera e charmada
Davans lou bressou de soun filh,
Tout ensems n'espera per illh
Una glouriosa destinada
E ne tremoula sus soun sort ?
La Senta Vierge aital raibava,
Quar pus tendramen murmurava,
En sarran l'efan Dieu pus fort :
« Nai, nai, duer, duer, divin meinatge ;
« Per coumensar ta messiu permei nous,
« Chal que daus efans de toun atge
« Sias lou pus savi, lou pus douz ».

3

Pensiva, esmouguda coum'ila,
'Na blancha troupa d'angelous
Al founs de l'oustal miraculous
Era demourada inmoubila ;
Mas can, jous sous reguartz charmatz,
Lou menet, barran sa pelouna,
Al soumelh taleu s'abandouna,
La troupa, a soun tourn, dis tout bas :
« Nai, nai, duert lou divin meinatge ;
« Per coumensar sa messiu permei vous,
« De toutz lous efans de soun atge
« Es lou pus savi, lou pus douz ».

LA BERCEUSE

Noël

A Madame la baronne le Clère.

1. — Des rois mages, qui s'en revenaient, — saint

Joseph rangeait les présents, — et la myrrhe, l'or et l'encens — l'éblouissaient et l'étonnaient. — Assise parmi le foin, — la Vierge pendant ce temps berçait — son fils et tout bas lui chantait — en le pressant sur son sein :

« Dors, dors, divin enfant ; — pour commencer la mission parmi nous, — tu dois des enfants de ton âge — être le plus sage, le plus doux ».

2. — Quelle mère fière et charmée — devant le berceau de son fils, — n'espère tout à la fois pour lui — une glorieuse destinée — et ne tremble sur son sort ? — Ainsi récitait la sainte Vierge, — car elle murmurait plus tendrement, — en serrant l'enfant Dieu plus fort :

« Dors, dors, divin enfant ; — pour commencer la mission parmi nous, — tu dois des enfants de ton âge — être le plus sage, le plus doux ».

3. — Emue et pensive comme elle, — une blanche troupe d'anges, — au fond de la miraculeuse demeure — s'était tenue immobile ; — mais quand, sous ses regards charmés, — le nourrisson fermant ses paupières — s'abandonne aussitôt au sommeil, — la troupe, à son tour, dit tout bas :

« Il dort, il dort, le divin enfant ; — pour commencer sa mission parmi vous, — de tous les enfants de son âge, — il est le plus sage, le plus doux ».

ADDENDA

Nous donnons ici la notation musicale de deux Noëls, qui nous a été envoyée au moment où s'achevait l'impression de notre *Recueil*.

La première est due à M. Garrigue, artiste de l'Opéra; la seconde à M^{me} la baronne Le Clère. L'une concerne le Noël numéroté V : *L'aoutre dzour ei pé d'Estsalas*. Ce Noël peut se chanter

soit à un mouvement assez vif, soit plus lentement; de cette façon il a plus de douceur et ressemble moins à une phrase de quadrille. L'autre se rapporte au chant qui figure sous le numéro XII : *L'autre journ que m'en anavi*.

V

L'aoutre dzour ei pé d'Estsalas

L'aoutre dzour ei pé d'Est-sa-las n'e-ux qu'ou-ques pas-tou-
 nous que coun-ta-van les es-tia-las, en gor-dan nos tés l'ou-
 riens. Quand tout d'un cop le lu-cur d'un grand et bil lort en-dai-re
 nous o-po-re-gut d'ou l'al-re - et nous com-plit de fro-iour.

XII

L'autre journ que m'en anavi

L'autre journ que m'en a-na-ri soulet garda lous an-hèls,
 D'ing lu chami que pas-sa-ri, Demourthèri lous an-gèls que eben-
 ta-ou loutz en mas-sa La glo-ria del rei del cel, et la
 patz de rassa en rassa et l'ame douz e fi-del.